



Hebdomadaire  
Paraît le vendredi  
N° 2571  
10 novembre 2017  
1,20 € • DOM: 1,80 €



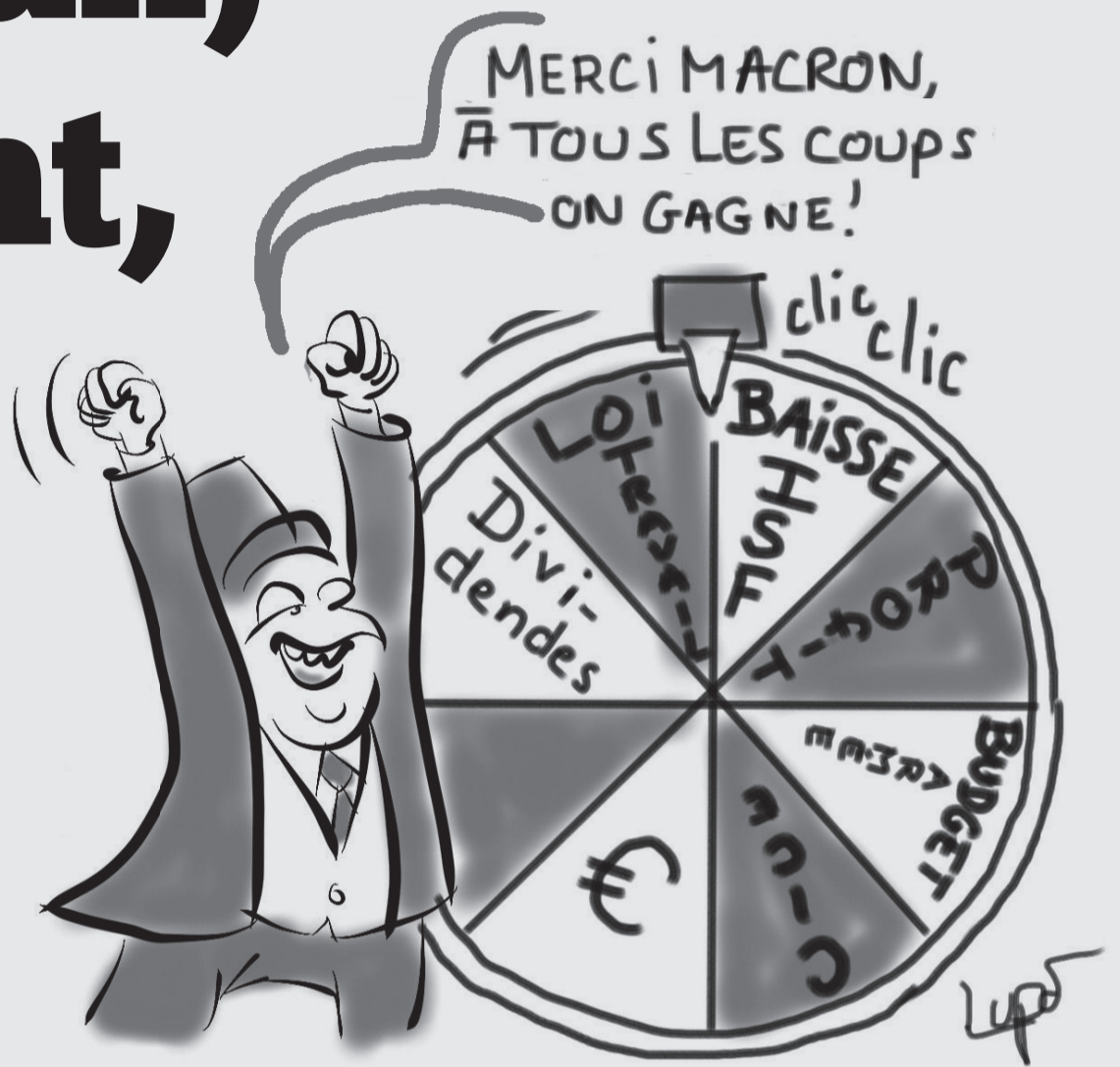
Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

# LUTTE OUVRIÈRE

Le journal  
d'Arlette Laguiller

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Loi travail,  
logement,  
santé,  
CSG,  
APL...**



**Un gouvernement  
de combat contre  
les travailleurs**

**Paradis fiscaux**

**La complicité  
des États**

page 5

**16 novembre**

**Continuer la  
mobilisation**

page 3

**Cent ans après**

**Les leçons  
d'Octobre 1917**

page 16

# Loi travail, APL, logement, santé Un gouvernement de combat contre les travailleurs

Pour faire des économies, le gouvernement veut réduire les APL qui, selon lui, coûtent trop cher à l'État. « 18,5 milliards d'euros d'APL, c'est la moitié du budget de la défense nationale », a déclaré l'un de ses ministres. Mais le gouvernement n'a pas décidé pour autant de diminuer le budget de l'armée, ni les commandes qui profitent aux industriels de l'armement. Il va réduire le financement du logement social et les aides qui permettent à des millions de personnes de payer leur loyer !

Annoncée cet été et devenue effective depuis le 1<sup>er</sup> octobre, la baisse de cinq euros de l'APL a touché les milieux populaires et de nombreux étudiants, dont le logement représente plus de la moitié de leur budget mensuel.

En diminution de près de 10%, le budget du logement qui vient d'être voté prévoit une nouvelle réduction des APL pouvant aller jusqu'à 60 euros. Le gouvernement prétend qu'elle serait limitée cette fois aux locataires des HLM et qu'elle serait compensée par une baisse des loyers imposée aux organismes HLM. « Pour les locataires, il n'y aura aucun effet, aucun impact », a assuré le Premier ministre Édouard Philippe. C'est un mensonge ! Avec cette mesure, le gouvernement diminue fortement le financement du logement social, de 1,7 milliard d'euros.

Des organismes HLM seront contraints de réduire la construction de nouveaux logements, alors que leur nombre actuel ne permet déjà pas de répondre aux besoins. Les budgets consacrés à l'entretien des cités HLM seront réduits et les conditions de vie de tous les locataires se dégraderont. Dès 2018, plus d'une centaine d'organismes sociaux seront en déficit, tel l'office HLM du Havre, ville dont le Premier ministre était maire.

Enfin, le gouvernement a annoncé son intention de modifier le mode de calcul des APL à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Il en attendrait plus d'un milliard d'euros d'économies supplémentaires. Quel qu'en soit le montant, ces économies seront réalisées aux dépens des travailleurs, des chômeurs et des retraités aux revenus les plus modestes.

Dans le même temps, le gouvernement a décidé le report de la généralisation du tiers-payant, alors que les tarifs de certaines consultations médicales ont augmenté depuis le 1<sup>er</sup> novembre. Tant pis pour ceux qui, faute d'avoir les moyens de faire l'avance des frais, renonceront à se soigner !

En fait, Macron organise le siphonnage par tous les bouts des finances publiques en faveur du patronat, surtout celui des grandes entreprises, et des plus riches. Pour eux, les cadeaux se chiffrent en milliards : baisse de l'impôt sur la fortune, sur les revenus financiers, sur les sociétés... Et à cela s'ajoutent les ordonnances sur le Code du travail, qui vont permettre au patronat d'accroître encore ses profits en aggravant l'exploitation des travailleurs.

Contraint par le Conseil constitutionnel de rembourser une taxe sur les dividendes décidée en 2012 sous Hollande, le gouvernement vient de décider d'instaurer une surtaxe exceptionnelle sur les résultats des 320 plus grandes entreprises du pays. Le Medef a protesté : « C'est une injustice totale », a déclaré l'un de ses représentants. Parmi ces entreprises figurent les groupes du CAC 40, qui ont réalisé plus de 50 milliards de bénéfices sur les six premiers mois de l'année. Le patronat pleure la bouche pleine !

Ceux qui contrôlent ces entreprises sont des bourgeois en chair et en os, les Dassault, Peugeot, Arnault et bien d'autres, qui constituent une classe sociale. C'est pour permettre à cette minorité de s'enrichir toujours plus que Macron et ses ministres mènent une guerre sociale contre l'ensemble des travailleurs.

Le 16 novembre, la CGT, FO, Solidaires, la FSU, plusieurs organisations étudiantes et lycéennes appellent à une journée de grève et de manifestations. Saisissons-nous de cette occasion pour montrer notre opposition à la politique gouvernementale et patronale.

Les travailleurs créent toutes les richesses de cette société. Ils n'ont pas à accepter d'être sacrifiés pour le profit d'une minorité de bourgeois parasites.

## Au sommaire

### LEUR SOCIÉTÉ

Nouvelle-Calédonie : de la révolte à l'accord entre notables	4
L'indépendance, pour qui ?	4
L'origine du monde capitaliste	4
Paradise papers : les États, premiers détracteurs des finances publiques	5
Les bourgeois français en bonne place	5
Consultations médicales : tarifs en hausse, état de santé en baisse	6
Adultes handicapés : les mensonges de Macron	6
Grippe, un fléau doux aux profits	6
25 novembre : contre les violences faites aux femmes	7
L'inégalité progresse	7
Orange : téléphonie ou banque, les actionnaires gagnants	7
Lycée Dorian : la mobilisation continue	7
Carte de séjour temporaire : un parcours d'obstacles	11

Angers : les mensonges ne font pas les emplois 11

Saint-Denis : des mères contre la violence 11

### DANS LE MONDE

Espagne : entre deux nationalismes, il n'y a pas à choisir 8

Catalogne, Écosse, Italie... : les tendances séparatistes auxquelles les travailleurs n'ont rien à gagner 8

Turquie : brut d'exploitation 8

Russie : un pouvoir qui hait Octobre 1917 9

Europe : l'Union organise la chasse aux migrants 9

### ENTREPRISES

Hôpitaux de Lens et de Béthune 12

CHR d'Orléans : cigognes mais pas pigeons 12

SNCF : passages à niveau meurtriers 12

Fleury-les-Aubrais : fermeture de bureaux de poste 12

PSA-Poissy : soutien aux militants attaqués 13

Mauvais coup en vue contre l'équipe de nuit 13

Et une bolée d'argent public, une ! 13

Papeterie UPM-Docelles : patron voyou et casseur 13

Holiday Inn - Clichy : la lutte continue 14

Europe Assistance - Gennevilliers : actionnaires assistés 14

Aéroport de Lyon : une grève efficace chez Samsic Airport 14

Magasins But : les employés se font entendre 14

Ingersheim : ton Unis vers Bio impitoyable 14

### RUSSIE 1917

Le Congrès paysan et le ralliement des socialistes-révolutionnaires de gauche 15

### IL Y A 60 ANS

Haïti octobre 1957 : le début de la dictature de Duvalier 10

## Lutte ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique « dans les kiosques ») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.

# 16 novembre : montrer que le combat continue !

Le gouvernement voudrait faire croire qu'une fois les ordonnances signées et confirmées par le Parlement, comme elles le seront très prochainement, cette page sera tournée. Mais il n'en est rien, et il faudra le montrer le 16 novembre.

Le patronat et son représentant à l'Élysée voudraient que les salaires, les primes, les horaires de travail et les modalités des licenciements soient déterminés entreprise par entreprise. Mais, pour faire disparaître ainsi tout droit collectif des travailleurs, il ne suffit pas de signer un texte. Faire respecter leurs droits est d'abord et avant tout une question de rapport de force. Par leur mobilisation, les routiers et les dockers sont parvenus à imposer que les ordonnances ne s'appliquent que partiellement à eux. En se battant, les travailleurs peuvent empêcher les reculs.

Les salariés du public sont eux aussi attaqués : ils vont connaître un nouveau recul de leur pouvoir d'achat avec la hausse de la CSG qui ne sera pas compensée et avec le gel de leurs salaires. Les 120 000 suppressions d'emplois programmées vont entraîner une dégradation de leurs conditions de travail et des services publics les plus essentiels à la population.

Macron et son gouvernement mènent une offensive générale contre tous les travailleurs, qu'ils soient en activité, au chômage ou à la retraite. Pour la mettre en échec, un mouvement d'ensemble du monde du



travail est nécessaire. Seule une telle réaction collective à l'échelle du pays permettra de changer le rapport de force avec le patronat, à l'offensive dans toutes les entreprises.

Le 16 novembre, la

CGT, FO, Solidaires, la FSU, le syndicat étudiant Unef et les organisations lycéennes Unl et Fidl appellent à une journée de grève et de manifestations contre la politique du gouvernement. Parmi les

travailleurs et les jeunes, tous ceux qui refusent cette politique de régression sociale pourront montrer qu'ils sont bien déterminés à continuer le combat.

Marc Rémy

## Sécurité sociale : le gouvernement soigne les patrons

Le vote du budget de la Sécurité sociale 2018 a eu lieu à l'Assemblée nationale fin octobre. La ministre de la Santé et de l'action sociale, Agnès Buzyn, a décrété qu'il fallait réduire son déficit de trois milliards. Comme d'habitude, sous ce prétexte, les dépenses de santé diminueront, tandis que les prélèvements sur la population augmenteront.

Parmi ces mesures, le forfait hospitalier passera de 18 à 20 euros. La journée de carence est de retour pour les fonctionnaires. L'allocation de garde d'enfant baissera. Les salariés et retraités seront

ponctionnés par la hausse de la CSG de 1,7%.

En revanche, dans la bataille pour redresser les comptes de la Sécurité sociale, pas question de mettre les riches à contribution !

La taxe sur les actions gratuites versée par les employeurs à la Sécurité sociale baisse de 30% à 20%. C'est un cadeau d'environ 120 millions aux entreprises, et en priorité aux plus grandes. Les actions gratuites accordées aux PDG et aux hauts cadres font partie de leur mode de rémunération. Ces bénéficiaires des actions gratuites seront également

gratifiés par un régime d'imposition et de cotisations plus doux.

D'autre part, le gouvernement prévoit une « année blanche » pour les créateurs d'entreprise. Ceux-ci seront exonérés de toute cotisation sociale pour leur première année d'activité.

Pour annoncer les mesures d'économies qu'elle compte imposer à la population et au système de soins, la ministre avait déclaré récemment : « 30% des dépenses (de la branche maladie) ne sont pas pertinentes. » On voit ce que sont selon elle les dépenses pertinentes.

Gaëlle Régent

## Assemblée nationale : économies poudre aux yeux

Mercredi 8 novembre, les députés devaient entériner des mesures d'économies concernant le fonctionnement de l'Assemblée nationale, dont le budget s'élève à 550 millions d'euros par an.

Florian Bachelier, le député La République en marche chargé de trouver des idées pour diminuer les dépenses, annonce un million d'euros d'économies pour 2017, 10 millions pour 2018 et enfin 15 millions par an jusqu'à la fin de la législature, en 2022.

Les députés ne seront pas au pain sec. Ils continueront à toucher les

quelque 5 500 euros d'indemnités mensuelles et les 5 599,80 euros attribués chaque mois pour les dépenses liées à leur mandat, dont on dit qu'elles seront mieux contrôlées.

Certes, depuis le 1<sup>er</sup> octobre, les anciens députés ne peuvent plus voyager gratuitement dans les trains et il est préconisé de revoir à la baisse les faveurs accordées aux anciens présidents de l'Assemblée nationale, qui coûtent la bagatelle de 330 000 euros annuels. Peut-être ne pourront-ils plus avoir de chauffeur payé sur le budget de l'Assemblée nationale.

Mais tout cela est encore en discussion.

La majorité parlementaire et le gouvernement voudraient donner l'illusion d'une remise en cause des situations avantageuses que procure un strapontin de député.

C'est un peu de poudre aux yeux, et ces prétendues économies à l'Assemblée nationale ne rendront pas plus agréables les coups portés aux travailleurs et aux familles populaires, ni les cadeaux faits au patronat et aux plus riches que les députés macronistes votent avec allégresse.

Boris Savin

## AGENDA

### Fêtes régionales de Lutte ouvrière

#### Rouen

Samedi 11 novembre à partir de 16 heures

Palais des Congrès, avenue de l'Amitié à Oissel

À 19 heures, intervention de Nathalie Arthaud

#### Bordeaux

Dimanche 12 novembre de 11 heures à 18 heures

Château du Diable, 88, cours Victor-Hugo à Cenon

À 15 heures, intervention de Nathalie Arthaud

#### Compiègne

Samedi 18 novembre à partir de 18 heures

Salle des fêtes de Margny-lès-Compiègne

#### Reims

Dimanche 19 novembre à partir de 11 heures

Salle Rossini, en face de l'hypermarché Courlancy



# Nouvelle-Calédonie : de la révolte à l'accord entre notables

Aussi bien le Premier ministre que les représentants de différents groupes politiques de Nouvelle-Calédonie se sont félicités de l'accord signé entre eux le 2 novembre, sur l'organisation d'un référendum portant sur l'avenir de l'île.

Les accords de Nouméa de 1998 prévoyaient en effet la tenue d'un scrutin d'auto-détermination pour novembre 2018 au plus tard. Or, qui aura le droit d'être inscrit sur la liste spéciale des électeurs seuls habilités à voter pour un référendum? Comment trouver un équilibre entre les Kanaks originaires de Nouvelle-Calédonie, les Caldoches venus de métropole et les populations d'Asie du Sud-Est ou des îles françaises du Pacifique qui ont immigré plus récemment? Comment faire en sorte que, quelle que soit l'issue du référendum, rien de fondamental ne change dans les rapports de domination entre Paris et Nouméa, et sur l'île même? Tel était le sujet des discussions.

Pendant un siècle et demi, la Nouvelle-Calédonie a été traitée à l'instar des autres colonies françaises et ses richesses ont été pillées par une minorité de colons, tandis que la population autochtone était privée de tout droit. Cette situation ne pouvait qu'engendrer la révolte. Ainsi, en 1984-85, les affrontements furent violemment réprimés, notamment avec l'assassinat du dirigeant indépendantiste Éloi Machoro en 1985. Trois ans plus tard, le 22 avril 1988, un groupe du mouvement indépendantiste FLNKS lança une attaque contre la gendarmerie de l'île d'Ouvéa, tuant quatre gendarmes sur place et retenant les autres en otages dans une grotte. Mais alors que le FLNKS voulait juste négocier plus d'autonomie, le gouvernement Chirac, soutenu par Mitterrand (on était entre les deux tours

de l'élection présidentielle) répondit par un déploiement de forces et la répression. Vingt-trois Kanaks furent tués dans l'assaut, ainsi que deux gendarmes, sacrifiés eux aussi afin que continue à régner l'ordre impérialiste.

Après la réélection de Mitterrand, Michel Rocard, devenu Premier ministre, intervint pour négocier des accords ayant pour but d'éviter une révolte de la population kanake, tout en maintenant le statut colonial de l'île ainsi que les privilèges des Caldoches. Pour cela, il accorda plus de prérogatives aux notables des deux camps, ainsi que des crédits de fonctionnement au travers d'un découpage en trois régions. Les Caldoches étaient majoritaires dans la plus riche, au sud, tandis que les représentants kanaks étaient maîtres des deux autres régions, les plus déshéritées. Mais, même si le partage était très inégal, une partie de la petite bourgeoisie kanake voyait son pouvoir accru et en tirait profit, ce qui mettait fin à sa volonté d'indépendance.

Ces accords, dits de Matignon, furent confortés dix ans plus tard par ceux de Nouméa, accordant plus d'autonomie à la Nouvelle-Calédonie et ayant pour perspective l'organisation d'un référendum d'autodétermination... au bout de vingt ans.

En fin manœuvrier, Rocard, distribuant postes et argent à une partie de la petite bourgeoisie kanake, a réussi à désamorcer la révolte de la partie la plus pauvre de la population pour une trentaine d'années. Il a réduit



Au milieu des années 1980 en secteur kanak.

l'autodétermination de la Nouvelle-Calédonie à une consultation électorale sans

risque pour les couches privilégiées. Quant à l'inégalité sociale, elle perdure et

maintient dans la pauvreté la majorité des Kanaks.

Marianne Lamiral

## L'indépendance, pour qui?

Jeudi 2 novembre, sous la direction du Premier ministre, les dirigeants pro et anti-indépendantistes de Nouvelle-Calédonie se sont mis d'accord sur la liste électorale pour le référendum de l'an prochain. Car en novembre 2018 au plus tard, les habitants de cet archipel du Pacifique-Sud doivent décider de leur situation vis-à-vis de la France, à 16 000 km de là : autonomie ou souveraineté complète?

La Nouvelle-Calédonie, dont deux des trois provinces sont dirigées par des indépendantistes, dispose déjà d'un drapeau et d'un hymne. Mais l'indépendance pourrait entraîner un recul des salaires et des avantages sociaux, et elle ne sera pas forcément le choix de tous les Kanaks, en particulier des 40% qui vivent en ville, surtout à Nouméa. Quant aux Caldoches riches, l'indépendance peut leur offrir des occasions supplémentaires

de profits. Il ne faut pas non plus oublier les immigrés asiatiques, que la France a fait venir pour contrer les Kanaks et qui peuvent peser dans le débat, en fonction entre autres de leur pays d'origine.

Une des principales inconnues reste l'avenir du nickel. L'archipel en est un des principaux producteurs mondiaux, avec les minerais les plus riches. 10 000 salariés en dépendent. La société Le Nickel, du groupe Eramet, a longtemps fait la pluie et le beau temps dans l'archipel. Aujourd'hui, il y a trois sociétés productrices, où les trois provinces ont des participations et dont elles tirent des ressources. Mais depuis 2012 les cours sont en baisse, or de gros investissements seraient nécessaires, entre autres pour préserver l'environnement.

Ces questions économiques pèsent sur les négociations avec l'État français. Les marchandages

en cours visent à calmer le mécontentement de la population modeste. Mais pour elle, le problème le plus urgent est la pauvreté qui explose dans les quartiers kanaks de la capitale, Nouméa, où les jeunes sont très nombreux, souvent à la dérive, sans travail ni qualification, en partie illettrés. Et la délinquance pourrait la vie des habitants. À la prison de Camp-Est, plus de 90% des détenus sont des Kanaks.

Les richesses de l'archipel permettraient peut-être de combattre la pauvreté, si elles étaient employées dans ce but. Mais quand les notables de la Nouvelle-Calédonie évoquent sa prospérité future, ils parlent des sociétés minières, des bourgeois grands et petits, pas des travailleurs, des cultivateurs pauvres ou des habitants des bidonvilles de Nouméa.

Vincent Gelas

## L'origine du monde... capitaliste

Rue Mouffetard, l'enseigne d'une ancienne chocolaterie rappelle le passé colonial de la France : sous les mots « Au nègre joyeux », un tableau représente un esclave servant une dame.

Après un long débat au Conseil de Paris, cette enseigne sera reléguée, comme il convient, au musée. Mais il y a

encore du travail, car combien d'autres signes du passé colonial et esclavagiste de l'État français continuent d'orner les rues? Comme par exemple des statues du général Bugeaud, qui mena des massacres contre la population en Algérie pendant la guerre coloniale de 1830 à 1848, ou celles de Colbert, qui fut l'initiateur du Code

noir? Sans parler des rues Thiers, politicien responsable de l'écrasement de la Commune de Paris et de la mort de 30 000 travailleurs parisiens pendant la Semaine sanglante de mai 1871.

C'est bien toute cette société d'exploitation qui mériterait d'être envoyée au musée.

O. M.

### Cercle Léon Trotsky L'industrie d'armement, et les guerres impérialistes

La production d'engins de mort : un gâchis monstrueux pour protéger et enrichir les capitalistes

Vendredi 24 novembre 2017 à 20h30

Docks de Paris Eurosites

Av. des Magasins-Généralux - Bâtiment 282 Aubervilliers  
Métro : Front-Populaire (ligne 12)

Participation aux frais 3 euros

# Paradise papers : les États, premiers détrousseurs des finances publiques

Depuis le 6 novembre, chaque jour est publiée dans le cadre des Paradise papers une liste de personnalités politiques, économiques ou autres ayant bénéficié de l'aide d'un cabinet spécialisé dans l'évasion ou l'optimisation fiscale, dont des millions d'opérations ont été interceptées et transmises à un pool de journalistes répartis dans différents pays.

Sans en être vraiment surpris, on voit ainsi à l'œuvre l'hypocrisie de ceux qui osent parfois se présenter comme les chevaliers de l'intégrité, mais sont impliqués jusqu'au cou dans ces tripatouillages.

Au-delà, comment prendre au sérieux les gouvernants qui se disent indignés et prétendent avoir une réponse à ce problème ? Et, plus généralement, est-il possible de moraliser le capitalisme et peut-on demander que les États soient au service de toute la population ?

En France, on a ainsi eu droit aux sorties du ministre de l'Économie Bruno Le Maire, qui a annoncé sa volonté de lutter contre les entreprises qui échapperaient à l'impôt, ou encore

du commissaire européen Moscovici, qui veut ramener à la raison les grands trusts en les obligeant à payer normalement leurs impôts.

Comme l'ont fait remarquer ceux qui publient la liste de ces bénéficiaires de l'évasion fiscale, dans la grande majorité des cas celle-ci s'est faite en toute légalité. Il ne s'agit pas de failles dans la réglementation, comme le dit la presse, mais de l'application des lois adoptées par les différents États dans le monde capitaliste, indépendamment de la couleur politique des gouvernements. Ceux qui protestent et font semblant de s'indigner aujourd'hui sont aussi ceux qui ont mis au point, au fil des ans, les règles qui permettent à

toutes les grandes sociétés et aux riches capitalistes d'échapper à l'impôt, à l'opposé du reste de la population qui, elle, n'a aucune échappatoire.

Ces dirigeants politiques qui s'indignent voudraient faire croire que les États nationaux ou les structures européennes seraient ou pourraient être au service de la collectivité.

De fait, le montant estimé de cette évasion fiscale se monterait à 350 milliards d'euros sur l'ensemble de la planète. Cet argent qui n'arrive pas dans les caisses des différents États est payé par le reste de la population pour assurer le fonctionnement minimum des structures publiques. Mais il en a toujours été ainsi, même si le phénomène

s'accentue encore en cette période de crise de l'économie capitaliste.

Macron lui-même, pour ce qui concerne la France, a pris toute une série de mesures qui exemptent encore plus les capitalistes et les classes riches d'une partie des impôts qu'ils avaient à payer jusqu'ici. Mais il n'a pas inauguré ces allègements fiscaux, tout à fait légaux, ni les milliards de cadeaux faits par l'État aux capitalistes avant que ceux-ci n'aillent en cacher une partie dans les paradis fiscaux. Le rôle des États et des gouvernements dans cette société capitaliste, en France comme dans les autres pays, est de défendre les intérêts de cette classe qui domine la société. Et toute la structure étatique

est construite pour remplir cette tâche.

Pour la France, les pertes estimées pour l'État, dans le scandale des Paradise papers, se monteraient à 20 milliards d'euros par an. Tout en versant des larmes de crocodile sur le manque à gagner pour l'État résultant des fraudes et autres optimisations fiscales, c'est plus du double, 41 milliards d'euros par an, que le gouvernement Hollande a donné en cadeaux aux entreprises avec le pacte de responsabilité.

Eh oui, les États font leur job, comme on dit, en pressurant la population pour préserver les intérêts exclusifs des plus riches. Les Paradise papers ne font que le confirmer.

Paul Sorel



LALSACE / MAXPPP

## Les bourgeois français en bonne place

L'affaire des Paradise papers met à nu les méthodes employées par de grandes fortunes et par des entreprises pour échapper à l'impôt.

Parmi elles, de riches sportifs comme Lewis Hamilton, quadruple champion du monde de Formule 1, exilé fiscal à Monaco, bénéficiant de contrats de sponsoring à Malte et gérant sa fortune depuis une société immatriculée à Guernesey. En faisant enregistrer l'achat de son jet privé sur l'île de Man, il a économisé 4 millions d'euros de TVA. D'autres noms cités font partie du gratin du monde politique, des conseillers de Trump concluant des contrats avec des hommes d'affaires de l'entourage de Poutine, en passant par la reine d'Angleterre, détentrice de parts dans des fonds d'investissement situés dans des paradis fiscaux.

Des entreprises sont mises sous les feux de la rampe. Grâce à des montages financiers à cheval entre les Bermudes et les Pays-Bas, Nike a pu ainsi ne

payer que 2% d'impôts sur ses 7,5 milliards d'euros de recettes en Europe. C'est aussi le cas de Whirlpool, qui fait circuler des centaines de millions de dollars entre ses 225 filiales dans plus de 50 pays, pour profiter des fiscalités les plus avantageuses. Comme le résumait un de ses responsables : « En tant que compagnie cotée en Bourse, nous avons la responsabilité envers nos actionnaires de gérer au mieux nos opérations mondiales et de fournir du retour sur investissements. »

Des dirigeants politiques français, dont Bruno Le Maire, sont montés au créneau pour dénoncer une attaque contre la démocratie, s'inquiétant au passage que ces révélations n'entraînent une résistance à l'impôt chez des citoyens plus modestes. Mais le ministre de l'Économie a été beaucoup moins prolix sur les mesures qu'il entendait

mettre en place pour s'en prendre aux bourgeois français qui profitent largement des paradis fiscaux.

Parmi les noms relevés par les Paradise papers dans la seule île de Man, on trouve Bernard Arnault, actionnaire et dirigeant de LVMH, dont le yacht à 150 millions d'euros est officiellement détenu par la Symphony Yachting Limited.

Les sociétés installées dans les paradis fiscaux, bien souvent sans bureaux ni salariés, ne se contentent pas de mettre des avoirs à l'abri du fisc, comme les 2,5 millions d'euros du couple Cahuzac. Quand elles n'en sont pas des filiales, ces sociétés fonctionnent en plein accord avec les plus grandes entreprises françaises. Dassault ou encore la filiale française d'Airbus ont ainsi aidé de riches acheteurs d'avions privés à échapper à la TVA. Ce sont les mêmes qui voudraient faire accepter des sacrifices aux travailleurs au nom du patriotisme économique.



La dernière réforme de l'ISF de Macron a fait sortir de son périmètre les signes extérieurs de richesse, comme les yachts, les jets privés et autres voitures de luxe. Elle va permettre à ces gens-là de ne même plus avoir à se cacher. Offrir toujours plus aux riches est finalement dans la logique de tous les gouvernements.

Qu'il s'agisse de fraude ou de l'optimisation fiscale organisée tout à fait légalement par de grandes sociétés et couverte par les États, la même logique est à l'œuvre pour organiser l'accumulation du capital, en contribuant le moins possible au fonctionnement de la société.

Gilles Boti

## Consultations : tarifs en hausse, santé en baisse

Si le tarif de base de la consultation d'un médecin généraliste de secteur 1 est de 25 euros, pour certaines consultations dites complexes et même très complexes, ce tarif est passé depuis le 1<sup>er</sup> novembre respectivement à 46 euros et 60 euros. Il s'agit de consultations qui requièrent du temps, généralement plus d'une demi-heure voire une heure, pour la prise en charge difficile de maladies complexes.

Certaines de ces consultations concernent des malades en affection de longue durée et sont donc prises en charge à 100 % par la Sécurité sociale, avec la possibilité de ne pas faire l'avance des frais par le biais du tiers-payant. Mais il n'en va pas de même pour les autres consultations dont les frais sont alors pris en charge selon les règles habituelles : 70 % par la Sécurité sociale et 30 % par la complémentaire santé. À

condition d'en avoir une ! Sans compter que, comme il n'est plus question d'un tiers-payant généralisé, nombre de ces patients seront dans l'incapacité de régler une telle somme à l'issue d'une consultation et devront y renoncer.

Ces nouveaux tarifs sont un argument de plus, s'il en fallait, en faveur d'une généralisation du tiers-payant chez les médecins libéraux. Certes, certains médecins s'y refusent par principe,

ayant le culot de crier à l'étatisation de la médecine en faisant mine d'oublier que c'est justement l'État qui prend en charge les frais de leur formation. Mais un grand nombre de généralistes, soucieux de leurs patients, n'y seraient pas hostiles, s'il ne s'agissait pas pour eux d'un travail administratif supplémentaire que le gouvernement se refuse à prendre en charge. Sauf que, pour permettre un tel système, il faudrait des embauches et des crédits dans les services de la Sécurité sociale et de l'État. Mais ce n'est pas à l'ordre du jour, en cette heure où le gouvernement ne parle que d'économies et de coupes budgétaires dans les services publics.

Au nom de ces restrictions budgétaires, on ferme



des services hospitaliers et des hôpitaux, on supprime des lits et des postes, on diminue les durées d'hospitalisation sous couvert de développer la chirurgie ambulatoire. Dans le même temps, on demande aux patients de payer toujours plus. À l'hôpital, il n'est pas rare de devoir apporter ses médicaments dits de confort ; il est de plus en plus difficile d'avoir droit à une ambulance ; le forfait hospitalier augmente, il passera de 18 à 20 euros au

1<sup>er</sup> janvier.

Dans les classes populaires, ils sont de plus en plus nombreux ceux qui ne peuvent se payer une mutuelle et sont donc poussés à se soigner moins bien, voire plus du tout. Les tarifs de consultations complexes et très complexes augmenteront encore leur nombre alors qu'on n'a jamais connu autant de progrès, ni eu autant de connaissances et de savoir-faire pour se soigner et vivre bien.

Sophie Gargan

## Adultes handicapés : les mensonges de Macron

Le candidat Macron avait promis une augmentation de l'allocation adulte handicapé. Le président prétend avoir tenu parole, l'allocation devant être augmentée de 90 euros, passant à 900 euros par mois d'ici 2019.

Les associations concernées ont commencé par prendre acte de la promesse, en remarquant toutefois que le montant de l'AAH laissait toujours en dessous du seuil de pauvreté les 1,1 million d'allocataires. Elles ont ensuite constaté que, lors du vote

de certains budgets, le gouvernement avait fait passer des mesures restreignant l'attribution de cette allocation.

Ainsi, les handicapés vivant en couple ne pourront plus cumuler totalement les deux allocations et toucheront 1 620 euros par mois, soit la même chose qu'aujourd'hui. Certaines allocations complémentaires versées aux personnes vivant seules seront diminuées. Les titulaires de pensions d'invalidité qui travaillent ne toucheront plus la prime d'activité.

Le gouvernement reprend ainsi d'une main ce qu'il donne de l'autre.

Les travailleurs handicapés sont en outre particulièrement frappés par les mesures supprimant des dizaines de milliers de contrats aidés et subissent comme tous les autres la hausse de la CSG, la baisse des APL et les autres mesures antiouvrières.

Une des rares promesses sociales de Macron se révèle donc être un mensonge éhonté, comme on pouvait le prévoir.

Paul Galois

## Grippe : un fléau doux aux profits

À l'approche de l'hiver commence cette période de l'année que les laboratoires pharmaceutiques appellent la pathologie : celle des coups de froid, des angines, des rhumes, des laryngites et, surtout, de la grippe. C'est pour eux une période bénie, où cachets, ampoules, piqûres et traitements divers se vendent comme des petits pains, et où les profits affichent une santé insolente.

Les vaccins contre la grippe, à eux seuls, représentent en France un marché de près de 4 milliards d'euros, dont Sanofi empoche 1,5 milliard pour 3,4 millions de doses vendues. Les autres vaccins lui rapportent chaque année trois autres milliards. Et les perspectives de croissance de ce marché sont

énormes : en France, moins de la moitié des gens âgés de plus de 65 ans, pour qui le vaccin est conseillé et gratuit, se font vacciner.

Cette vaccination contre la grippe est certainement une bonne chose, et il n'est pas question d'en priver la population. Mais les milliards de profits qu'elle

rapporte à Sanofi, Mylan et autres laboratoires, mériteraient d'être confisqués. On pourrait alors employer ces fonds à mettre au point et produire des vaccins et des traitements contre d'autres maladies, qui n'intéressent pas les laboratoires parce que pas assez profitables.

Vincent Gelas



## Fil rouge

### Les riches en marche

Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale 2018 prévoit un beau cadeau aux patrons en 2019. Il s'agit, selon les termes utilisés par le gouvernement, de l'exonération renforcée des cotisations patronales à la Sécurité sociale.

Ainsi, il est prévu une baisse de six points des cotisations sociales pour tous les salaires jusqu'à 2,5 smic, cotisations qui seront nulles pour les salaires au niveau du smic. Selon le gouvernement, cette mesure viendra dédommager les patrons pour la fin du CICE. Elle coûtera plusieurs milliards chaque année à la Sécurité sociale.

C'est en réalité un vol pur et simple d'une partie du salaire des travailleurs. Le gouvernement envisage de faire cadeau au patronat de ce qui appartient aux salariés. Il est temps de stopper la course de ces brigands.

### Prud'hommes de Lorient : chute des recours

À Lorient, les conséquences de la loi Macron de 2015 se font durement sentir aux conseils des prud'hommes, et cela devrait encore empirer avec les ordonnances de la loi travail.

En permettant aux employeurs de connaître par

avance la sanction maximale encourue en cas de licenciement, elle met les salariés en situation de faiblesse et renforce l'arrogance des patrons. De plus, elle a rendu plus compliquée la constitution d'un dossier et réduit les délais de prescription.

Résultat, une baisse de plus de 40 % des dossiers déposés aux Prud'hommes de Lorient. La justice bourgeoise a toujours favorisé les exploités, mais cela devient encore plus vrai grâce à Hollande et Macron.

### Je-licencie-à-moindre-coût.com

À la suite des ordonnances publiées fin septembre, les services gouvernementaux ont mis à disposition sur Internet un simulateur d'indemnités pour licenciement abusif. L'objectif est d'éviter toute angoisse et toute incertitude au licencié novice : on lui donne le minimum et le maximum de ce qu'il aura éventuellement à payer.

Les syndicats protestent mais le Medef se dit ravi, à la fois de l'encadrement des indemnités par les ordonnances et de la mise en service du simulateur. À quand la calculatrice à licencié, pour patron ne disposant pas d'Internet ?

## 25 novembre : contre les violences faites aux femmes

Cette année, la manifestation contre les violences faites aux femmes, organisée par le Collectif national pour les droits des femmes le 25 novembre, aura une résonance particulière.

Après les accusations de harcèlement et viols à l'encontre du producteur Weinstein, suivies d'accusations similaires à l'encontre de nombreuses personnalités, de nombreuses femmes se font entendre. Elles le font malgré le flot d'insultes que certaines subissent, après avoir osé porter plainte contre Tariq Ramadan par exemple. Elles mettent en cause les violences, allant parfois jusqu'au meurtre de femmes, le plus souvent par leur conjoint, compagnon ou ex-amant, qui sont plus d'une centaine chaque année en France. Mais il y a aussi tous les actes quotidiens et répétés, gestes, insultes, pressions exercées par des hommes convaincus de leur droit à dominer les femmes.

Cette libération de la parole témoigne de l'ampleur du harcèlement sexuel. Une femme sur deux dit avoir déjà été victime d'agression sexuelle ou de harcèlement. Une centaine de femmes connues ont décidé de lancer une pétition, adressée au président de la République, pour obtenir

un plan d'urgence. Elles demandent le doublement immédiat des subventions aux associations accueillant les femmes victimes, une formation obligatoire de l'ensemble des professionnels en contact avec elles, la création d'un brevet de la non-violence, sur le modèle du brevet de la sécurité routière au collègue, la formation obligatoire en entreprise contre le harcèlement sexuel au travail et une vaste campagne nationale de communication.

Pour l'heure, la politique d'austérité du gouvernement ne va pas dans leur sens. La précarité de la situation de nombreuses femmes et la remise en cause de certaines aides est d'ores et déjà un obstacle pour protéger les victimes contre ceux qui les frappent, les violent ou les insultent au quotidien. Il est vrai que la secrétaire d'État en charge de l'Égalité entre femmes et hommes a annoncé son intention de modifier et de durcir la loi contre les auteurs des violences sexuelles, en ciblant aussi le harcèlement de

ru. Mais dans une société d'inégalité, dans laquelle ceux qui disposent de pouvoir, d'argent et de préjugés tentent inévitablement d'en abuser, le changement profond des comportements ne pourra pas résulter uniquement d'une loi.

Une véritable mobilisation est indispensable pour dénoncer ces comportements intolérables et faire progresser la prise

de conscience. C'est pourquoi de nombreuses associations, dont le Collectif national pour les droits des femmes, appellent à manifester. Lutte ouvrière se joint à cet appel.

Inès Rabah

**Manifestation à Paris  
le 25 novembre  
à 14h30  
Départ : place  
de la République.**



## L'inégalité progresse

Le 3 novembre à 11h43, le collectif féministe Les Glorieuses appelait les salariées à cesser le travail jusqu'à la fin de l'année. Vu que les salaires féminins sont en moyenne 15,8% inférieurs à ceux des hommes, à partir de ce moment, on peut considérer que les femmes travailleront gratuitement dans l'industrie, la construction ou les services.

Les statistiques prises en compte étaient celles d'Eurostat, le service de statistique de l'Union

européenne, pour l'année 2015. L'an passé, le même appel partait du 7 novembre, car les statistiques alors prises en compte, celles de 2010, étaient moins défavorables aux femmes. En revanche, en prenant la statistique de l'Insee français, l'écart serait de 24%, presque un trimestre de salaire.

Ces écarts de rétribution qui perdurent, malgré toutes les proclamations des ministres, viennent de ce que les femmes, bien qu'en général plus diplômées que

les hommes, occupent des emplois moins valorisés, dans des secteurs plus mal payés, souvent à temps partiel, et que leur carrière est grevée par les maternités et le soin des enfants. Du coup, elles partent en retraite plus tard, avec des pensions inférieures de 42% à celles des hommes.

En somme, en plein 21<sup>e</sup> siècle, dans un pays parmi les plus développés, elles continuent d'être pénalisées du simple fait d'être des femmes.

V.G.

## Orange : téléphonie ou banque, les actionnaires gagnants

En s'ouvrant à des activités bancaires, l'opérateur de téléphonie Orange ne change pas d'orientation. Faire de l'argent est déjà sa raison d'être.

« Le principe de cette banque, c'est qu'elle est vraiment gratuite », fanfaronne le PDG d'Orange, Stéphane Richard, dans une interview au *Parisien*. Mais, en dehors de la délivrance de la carte bancaire, les clients seront ponctionnés, en particulier les plus pauvres : prélèvement de 5 euros chaque fois qu'un client demandera à contacter un conseiller en chair et en os, 5 euros également quand il n'aura pas effectué trois opérations dans le mois, opérations pour lesquelles la banque prélève une commission auprès du commerçant. La banque prendra aussi un taux d'intérêt de 8% pour un découvert autorisé et facturera 15 euros pour la lettre avertissant d'un dépassement.

Bien sûr aussi, les crédits à la consommation accordés assureront la rentabilité de la banque Orange. Même si elle s'efforce de montrer quelques différences, c'est donc bien...une banque, avec la même logique de profit que l'opérateur de téléphonie.

Orange, dont le capital est aux trois quarts privatisé, a réalisé 2,65 milliards de bénéfice net en 2015, 2,93 milliards en 2016 et, cette année, les actionnaires ont déjà reçu plus d'un milliard d'euros en juin, avant une nouvelle distribution de dividendes en décembre. Pendant ce temps, les suppressions d'emplois continuent, malgré les coupes claires déjà effectuées depuis deux décennies. Alors que 16 000 départs sont prévus pour la période 2016-2018 selon la CGT, la direction n'annonce que 7 500 recrutements.

Jean Sanday

## Lycée Dorian, Paris 11<sup>e</sup> : la mobilisation continue

À la veille des vacances scolaires, le personnel du lycée Dorian, à Paris, apprenait la suppression immédiate de deux contrats aidés, l'un chargé de l'accueil des élèves et l'autre de leur suivi administratif.

Lundi 6 novembre, jour de la rentrée, plus de cinquante enseignants votaient la grève pour le lendemain, revendiquant le maintien de l'emploi des deux collègues ainsi que de deux autres emplois aidés, dans la maintenance informatique, que le rectorat prévoit de supprimer à l'expiration de leur contrat. Ils exigeaient que tous ces emplois, indispensables à la vie de l'établissement, soient transformés en CDI.

Les élèves, réunis à 150, votaient aussi la grève.

Mardi 7 novembre, plusieurs dizaines de lycéens organisaient un blocus et une prise de parole devant l'entrée principale et un tract était diffusé. Une manifestation de 150 participants partait joyeusement pour le rectorat.

Le directeur académique, qui a reçu une délégation de six membres, a tout d'abord indiqué qu'il n'y avait aucune raison que le rectorat mette en œuvre une politique différente de celle décidée par le gouvernement et que, sur l'académie de Paris, 600 contrats

aidés ne sont pas renouvelés en 2017. Selon ce véritable plan de licenciements, tous les contrats sur les tâches de surveillance, administratives ou de maintenance informatique, sont purement et simplement supprimés quand ils viennent à expiration. Seules sont prévues des réembauches d'auxiliaires de vie scolaire auprès de public handicapé. Le directeur a dû malgré tout constater que le lycée fait bloc pour refuser ces suppressions d'emplois et a dû s'engager à transmettre le lendemain, mercredi 8 novembre, une proposition au chef d'établissement sur les deux emplois mis en cause. Une affaire à suivre.

Correspondant LO



La manifestation du 7 novembre.

## Espagne : entre deux nationalismes, il n'y a pas à choisir

L'escalade se poursuit entre le gouvernement espagnol et les politiciens nationalistes catalans. Le Premier ministre espagnol, Rajoy, a décidé de poursuivre en justice et menace de faire emprisonner des responsables catalans, à tous les niveaux. Le dirigeant catalaniste Puigdemont, qui ne risquait lui pas grand-chose pourtant, joue la comédie du réfugié politique à Bruxelles.

Aussi grosses et usées que soient les ficelles utilisées par les deux camps, opposés mais complices, elles font des dégâts dans les classes populaires. La propagande nationaliste espagnole utilisée par Rajoy, la droite, l'extrême droite et tous les nostalgiques de Franco, est une façon, vieille comme l'État bourgeois, de contraindre les classes populaires à se ranger derrière ses institutions et derrière le

gouvernement. Approuver le nationalisme espagnol ou même simplement ne pas se démarquer de ses discours et de ses actes revient à désarmer les travailleurs face à leurs ennemis. Mais approuver les politiciens bourgeois comme Puigdemont ou même simplement laisser croire que le nationalisme catalan représenterait un espoir pour les travailleurs est tout aussi néfaste. Les travailleurs conscients

doivent rejeter les deux nationalismes qui s'alimentent mutuellement. Face aux différents clans ou cliques de la bourgeoisie, les prolétaires d'Espagne ont les mêmes intérêts fondamentaux quels que soient leur religion ou leur pays d'origine.

Les travailleurs n'ont pas à abandonner leur conscience de classe au profit de perroquets nationalistes, aussi beaux parleurs soient-ils, qui ne cherchent leur soutien que pour s'approprier une meilleure part du pouvoir.

En Catalogne, comme dans le reste de la péninsule et comme partout, les travailleurs ont à faire valoir leurs propres intérêts de classe, et ils ne sont pas différents. C'est non seulement



Qui va leur proposer le drapeau rouge ?

la seule voie pour eux, mais c'est même la seule voie pour toute la société. La classe ouvrière n'est ni catalane, ni espagnole, ni d'aucune nationalité, elle est internationale. Dans le conflit qui oppose nationalistes catalans et nationalistes espagnols, elle n'a

pas à choisir. Les militants révolutionnaires n'ont à soutenir aucun de ces deux camps nationalistes mais doivent opposer aux uns comme aux autres leur internationalisme. Leur seul camp, c'est celui de la classe ouvrière!

**Paul Galois**

## Catalogne, Écosse, Italie... : des tendances séparatistes auxquelles les travailleurs n'ont rien à gagner

Comme la Catalogne, d'autres régions d'Europe sont le siège de tendances autonomistes, voire indépendantistes. De l'Écosse, à la Belgique ou à l'Italie, de tels mouvements ont connu d'importants succès électoraux. S'il y a bien des différences entre ces situations, ces mouvements expriment au moins une revendication commune : disposer des ressources fiscales régionales en transférant le moins possible à l'État central.

Région la plus riche d'Espagne, la Catalogne verse à l'État espagnol par le biais des impôts plus d'argent qu'elle n'en reçoit. Toute une partie des indépendantistes mettent en avant l'idée que les Catalans n'ont pas à payer pour le reste de l'Espagne et que la population de la région profiterait davantage de ses ressources si son utilisation était décidée par un pouvoir local.

Les dirigeants de la Lombardie et de la Vénétie, deux des régions les plus riches d'Italie, initiateurs des

référendums organisés le 22 octobre, ne disaient pas autre chose : « *L'argent vénétien doit rester en Vénétie* », a ainsi déclaré le gouverneur de cette région. Les gouverneurs de ces deux régions sont des dirigeants de la Ligue du Nord, parti anti-immigrés qui a eu dans le passé comme objectif l'indépendance de la « Padanie », la région de la plaine du Pô, dans le nord de la péninsule. Ayant abandonné aujourd'hui cette revendication car cette clique politicienne vise le pouvoir

central, elle se limite à entretenir la démagogie régionaliste grâce à laquelle elle s'est constitué un électorat

En Écosse, l'organisation d'un nouveau référendum sur l'indépendance a été repoussée à 2019 après l'échec du précédent en septembre 2014. Rien ne dit qu'il ne sera pas à nouveau reporté mais en attendant, les nationalistes du Parti national écossais (SNP), à la direction du pouvoir régional depuis 2007, se comportent de la même façon que les autres politiciens bourgeois, faisant preuve du même clientélisme et affichant le même souci de défendre les intérêts des capitalistes, écossais ou pas.

Qu'ils revendiquent l'indépendance ou seulement une autonomie accrue, ces mouvements ne combattent pas une oppression nationale, ni même culturelle.

Ces mouvements expriment l'aspiration des notables et de toute une bourgeoisie, grande et petite, à profiter des ressources locales sans avoir à les partager avec les classes dirigeantes du reste du pays. L'aspiration est d'autant plus forte que la crise et les politiques d'austérité des États ont aiguisé les affrontements entre les différentes fractions des couches dirigeantes pour s'approprier des parts du butin. En même temps, la défense d'un égoïsme régional face à des régions plus pauvres fournit un terrain politique sur lequel gagner le soutien des électeurs, dans la petite bourgeoisie, parmi les travailleurs.

Les travailleurs n'ont aucun intérêt à reprendre à leur compte ces revendications autonomistes ou nationalistes, quelle que soit la démagogie sociale qui

les accompagne parfois. Ils n'ont rien à gagner à l'émiettement des pays dans lesquels ils vivent, ni à la création de nouvelles frontières qui ne les protégeraient pas de l'exploitation mais qui les isoleraient un peu plus des travailleurs des régions ou des pays voisins. Le nationalisme ne fait que diviser les travailleurs et les opposer les uns aux autres.

À l'opposé, la lutte des travailleurs doit être internationale. Pour reprendre la formule de Marx : « *Les travailleurs n'ont pas de patrie, ils n'ont que des chaînes à perdre* ». Quelles que soient leurs origines et leur nationalité, ils ont les mêmes intérêts à défendre et une lutte commune à mener pour défendre leurs intérêts et finalement parvenir à bâtir un monde débarrassé des frontières et de l'exploitation.

**Marc Rémy**

## Turquie : brut d'exploitation

Le 1<sup>er</sup> novembre, des clients de la boutique de vêtements Zara d'Istanbul ont pu trouver un petit message dans leur emplette : « *J'ai fabriqué cet article que vous vous apprêtez à acheter et je n'ai pas été rémunéré.* » C'est ainsi que les ouvriers de l'usine textile Bravo d'Istanbul se font entendre.

Leur patron, sous-traitant pour les grandes marques internationales, a fermé l'usine sans crier gare, sans payer aucune prime et laissant de plus 140 ouvriers avec trois mois de salaires non payés. Depuis un an ces travailleurs

tendent d'obtenir justice, y compris auprès des donateurs d'ordres comme Zara.

Le textile emploie deux millions d'ouvriers en Turquie, dont une bonne partie pour des groupes internationaux de l'habillement ou de la grande distribution.

Dans la chaîne des sous-traitants, on arrive jusqu'à des ateliers aux conditions de travail sordides. La radio britannique BBC a fait le 25 octobre un reportage dans ces usines textiles, qui emploient des enfants à partir de 7 ans, où les ouvriers manipulent des produits toxiques sans aucune protection, où les journées de travail s'allongent jusqu'à 12 heures et les salaires sont au-dessous du minimum légal. Depuis quelque temps la

situation se dégrade encore, car les réfugiés syriens, fuyant la guerre, affamés et sans papiers, sont encore plus mal traités si c'est possible que les travailleurs autochtones.

Les grandes marques européennes, principales bénéficiaires de cette exploitation féroce, jouent les vertus outragées : elles ne sont pas au courant, elles exigent que leurs sous-traitants respectent les règles, etc. En 2013, 1 135 ouvriers

du textile avaient péri dans l'effondrement de leurs ateliers, au Bangladesh. Dans les ruines, les sauveteurs ramassaient des étiquettes de vêtements de grands distributeurs occidentaux. Après quoi, toutes ces grandes marques avaient signé des engagements moraux quant aux conditions de travail, de salaire, de dignité des travailleurs.

On voit comment elles les respectent.

**P. G.**



## Russie : un pouvoir qui hait Octobre 1917

Si les autorités russes avaient pu effacer le 7 novembre 1917 du calendrier, elles l'auraient fait. À défaut, elles ont décidé d'en faire un non-événement, même si, dans la population, ce jour reste une grande date qu'elle associe à la révolution d'Octobre et à l'instauration du pouvoir des ouvriers et des paysans.

Du temps de l'Union soviétique, c'était jour de fête nationale. Dans la Russie de Poutine, qui a repris les armoiries du tsarisme et qui ne jure que par la grandeur retrouvée de l'État, il n'est plus question de commémorer une révolution qui a été l'œuvre des travailleurs, qui a instauré leur pouvoir et qui a ébranlé l'ordre des nantis dans le monde entier.

À la place, Poutine a promu le 4 novembre Jour de l'union et de la réconciliation, en exaltant ce jour de... 1612 où une milice conduite par un noble et un roturier chassa les troupes polonaises de Moscou. Prôner l'union et bannir le mot révolution est logique de la part de ce régime réactionnaire et conservateur qui se sait instable. Autoritaire, il l'est d'autant plus qu'il craint comme la peste qu'éclate la colère de la population contre la minorité de parasites qu'il représente et qui s'enrichissent en pillant le pays.

Mais, même en censurant

à tout-va, il n'était pas possible au Kremlin d'ignorer complètement Octobre. Alors, il a créé une commission chargée d'organiser un centenaire à minima : avec des expositions, mais sans manifestations, à caractère seulement culturel ou scientifique et reléguées de préférence en des lieux peu fréquentés. Cela en renvoyant dos à dos Rouges et Blancs, en noyant les moments clés de la révolution dans le flot des événements, en minorant l'intervention consciente des masses, en gommant le rôle de Lénine et du Parti bolchevique, ou en le caricaturant comme dans la série en trois épisodes sur Trotsky qui passe – une première – à la télévision. D'autres chaînes ont programmé des documentaires sur 1917, mais qui consacraient souvent la moitié du temps à vanter les réalisations du tsarisme et dont la tonalité s'inspirait des écrits historiques les plus promonarchistes de Soljenitsyne.

Pour tenir l'organisme

chargé de donner une vision de 1917 qui convienne au pouvoir, Poutine a nommé un de ses fidèles, Sergueï Narychkine. Outre qu'il préside la Douma et est un des dirigeants du parti présidentiel, celui-ci dirige une des structures de force sur lesquelles s'appuie le régime : le service du renseignement extérieur.

En vue de la présidentielle de mars 2018 à laquelle il devrait se présenter, Poutine évite d'intervenir publiquement sur 1917, ce qui pourrait heurter des électeurs. Mais il a laissé ses lieutenants s'en prendre à maintes reprises à la révolution et aux révolutionnaires.

C'est ce qu'illustrent les déboires récents du film *Matilda*. Voulant humaniser l'image du tsar que les travailleurs renversèrent en février 1917, *Matilda* relate la liaison du futur Nicolas II avec une danseuse. Cela a suffi pour que ce film soit conspué par des manifestants orthodoxes et nationalistes, dénoncé dans les médias et à la Douma. Son réalisateur a été visé par un attentat, son avocat aussi, des salles projetant ce film ont été incendiées, des villes l'ont interdit... Le tout sans que le Kremlin fasse même



Une affiche évoquant le centenaire de la révolution d'Octobre.

mine de s'en émouvoir. C'est que le régime russe a fait de ce tsar, massacreur d'ouvriers et instigateur de pogromes antisémites, un héros national. L'Église orthodoxe l'a même canonisé.

Comble de la dérision, un député du KPRF – le Parti communiste de la fédération de Russie qui, lui, a marqué le 7 novembre en organisant des concerts et des rassemblements dans l'esprit du régime stalinien, les moyens en moins – a pris à la Douma la tête d'un groupe interparti pour défendre, dit-il,

les valeurs chrétiennes de la Russie, que ce film et de mauvais patriotes mettraient à mal. Il est vrai que sur ce terrain, comme sur celui de la célébration du dictateur Staline dont ils font un champion de la grandeur de l'État russe, Poutine et le KPRF ne manquent pas une occasion de faire cause commune.

Un siècle après Octobre 1917, le pouvoir russe, ses soutiens et ceux qu'il protège affichent leur camp : celui de la réaction la plus crasse et, finalement, des exploitateurs.

**Pierre Laffitte**

## Europe : l'Union organise la chasse aux migrants

La mort de milliers de migrants en Méditerranée n'incite pas les États européens à ouvrir leurs frontières. Ils préfèrent tenter de les arrêter à tout prix avant même leur départ d'Afrique.

L'Union européenne a ainsi offert au gouvernement du Niger 140 millions d'euros en 2016 pour fermer la voie par laquelle transitaient les trois quarts des migrants en provenance d'Afrique centrale et occidentale. La route entre Niamey et Agadez, point de départ vers le désert libyen, est aujourd'hui étroitement contrôlée par la police. Elle vérifie les cartes d'identité, dont la plupart des migrants sont dépourvus, lors de la vente des billets de car et leur interdit ainsi ce moyen de transport autrefois habituel. Bien des migrants restent bloqués sur place, d'autres choisissent de se lancer vers Agadez sur les itinéraires détournés, à bord de véhicules de brousse, quitte à devenir la proie de coupeurs de route. Certains enfin rentrent dans leur pays d'origine, à la grande satisfaction des dirigeants européens.

En Libye, un accord du même type a été signé entre l'Italie et le gouvernement

dit d'union nationale basé à Tripoli, et d'autre part entre celui-ci et l'Union européenne, pour empêcher les migrants de prendre la mer. Lorsque le port de Sabratha, d'où partaient 80 % des migrants, a été repris aux trafiquants qui l'occupaient, 15 000 clandestins y croupissaient dans des prisons, en proie aux mauvais traitements, aux viols et aux sévices. Ils sont aujourd'hui transférés dans des centres de rétention qualifiés d'officiels, à Tripoli notamment. Ces prisons sont tenues par des milices tout aussi sanguinaires. Les migrants y subissent les mêmes sévices et les trafiquants, liés aux milices, peuvent les enlever comme ils veulent au sein même du centre.

Les gouvernements européens se réjouissent aujourd'hui d'une certaine diminution du nombre de migrants tentant de franchir la Méditerranée. Mais comment parler ainsi, quand on sait au prix de quelles violences cette prétendue

réduction est obtenue ? Ces obstacles n'empêchent d'ailleurs pas que des femmes, des hommes et des enfants continuent de tenter la traversée et de mourir noyés. Vendredi 3 novembre, les corps de 23 migrants ont été retrouvés en mer au cours d'une opération de sauvetage d'un canot au large de la Libye. Environ 700 autres personnes ont été sauvées dans la journée. La veille,

sept personnes avaient été retrouvées mortes au cours de plusieurs opérations de secours qui avaient permis de sauver 900 personnes. Et en tout, depuis le début de l'année, au moins 2 826 migrants sont morts ou ont disparu en mer, tandis que 150 000 environ sont arrivés en Europe par la Méditerranée, selon l'Organisation internationale pour les migrations.

La politique des pays européens relève d'un calcul cynique. Leurs dirigeants préfèrent que les migrants périssent dans la brousse, le désert ou les prisons libyennes, et avant tout loin des caméras. Ils financent les dictateurs et les bandes armées locales pour tenir le rôle de gardiens d'un continent transformé en prison.

**Daniel Mescla**



Sauvetage au large de la Libye, le vendredi 3 novembre.

# Haïti, octobre 1957 : le début de la dictature Duvalier

**Le 22 octobre 1957, François Duvalier, que la population surnomma Papa doc, instaura en Haïti son régime de terreur. Sa dictature sanglante, qui se prolongea par celle de son fils, ne put durer de longues années que grâce au soutien de l'impérialisme américain, dont les dirigeants voyaient en lui le champion de l'anticommunisme dans les Caraïbes.**



Papa doc et Bébé doc.

Un siècle et demi auparavant, les esclaves révoltés de la riche colonie française avaient vaincu l'armée de Napoléon et fondé la première république noire, mais n'avaient pu profiter de leur victoire. Le pouvoir était tombé entre les mains des officiers de la guerre d'indépendance et d'une aristocratie de mulâtres et d'affranchis, déjà privilégiés à l'époque coloniale.

## Haïti, terre de misère et de révolte

Les paysans qui constituaient la majorité de la population durent survivre sur de misérables lopins de terre. Le colonialisme et l'esclavage étaient désormais du passé, mais les puissances impérialistes dominaient toujours l'économie. L'État haïtien était étranglé par la dette imposée par la France sous prétexte de dédommager les anciens maîtres d'esclaves.

Les navires de guerre français, anglais, américains ou allemands paraient sur les côtes, toujours prêts à intervenir. En 1915, profitant du fait que leurs rivaux impérialistes s'entretuaient en Europe, les USA occupèrent militairement l'île avant d'en garder le contrôle jusqu'en 1934. Dans cet océan de misère, les révoltes partant des bidonvilles surpeuplés qui ne cessaient de s'étendre dans la capitale Port-au-Prince n'étaient

pas rares, mais n'aboutissaient qu'à porter une nouvelle clique au pouvoir.

Les années qui suivirent la Seconde Guerre mondiale furent une période d'effervescence, à Haïti comme dans bien des régions du monde. À Port-au-Prince était apparue une bourgeoisie noire. Elle pensa que le moment était venu d'écarter les riches mulâtres retranchés sur leurs positions. Des partis se créèrent alors, dont le Mouvement Ouvrier et Paysan (MOP) de François Figiolé, qui se proclamait le champion des Noirs pauvres contre les riches mulâtres. Ses discours enflammés jetaient dans la rue les masses pauvres des bidonvilles, aux cris de « Vive Figiolé, à bas la misère ».

Figiolé utilisait la colère des masses pauvres dans son seul intérêt, et se vantait de n'avoir qu'à appuyer sur un bouton pour jeter dans la rue ceux qu'il appelait avec mépris « son rouleau compresseur ». C'est ce parti que rallia François Duvalier. Il n'était alors qu'un obscur médecin, membre d'une mission américaine de lutte contre une maladie tropicale, le pian, et par ailleurs spécialiste reconnu du vaudou, mais Figiolé sut reconnaître en lui un politicien prometteur et en fit l'un des dirigeants de son mouvement. Un temps secrétaire

général du MOP, il devint ministre du gouvernement mis en place par l'armée en 1946, et rompant avec Figiolé, demeura à ce poste jusqu'au coup d'État du général Magloire en 1950.

## Les élections portent Duvalier au pouvoir

En 1955, une grève générale força le général Magloire à s'exiler, et dans les élections qui suivirent quatre candidats s'affrontèrent, dont Louis Dejoie, le candidat de la grande bourgeoisie mulâtre. C'était un personnage arrogant, et l'élite reconnaissait en lui son fils. Il avait le soutien des États-Unis, mais l'armée le trouvait trop encombrant et craignait pour ses propres intérêts. Clément Jumelle, l'ex-ministre des Finances du gouvernement précédent, était aussi en lice, ainsi que Daniel Figiolé qui s'appuyait toujours sur les bidonvilles de la capitale.

Quant à Duvalier, dans ces élections, il se fit le champion du « noirisme », une formule mélangeant la revanche des Noirs sur les Mulâtres et les Blancs, le vaudou et des promesses de justice sociale. Ce discours parlait à la petite bourgeoisie noire, rejetée à cause de sa couleur. Duvalier eut également le soutien de l'armée, qui pensait pouvoir le manipuler à son aise. Il fut élu avec près de 70% des voix.

Duvalier, arrivé au pouvoir avec le soutien de l'armée, n'entendait cependant pas jouer les marionnettes pour se voir ensuite déposé par un coup d'État militaire comme tant de ses prédécesseurs. Il mit donc en place sa propre milice privée. Pendant sa campagne électorale, ses nervis masqués recrutés au sein du lumpenprolétariat avaient terrorisé les opposants. Une fois au pouvoir, Duvalier institutionnalisa cette force armée dont les membres troquèrent les cagoules pour un accoutrement comprenant les lunettes de soleil portées même la nuit, les chapeaux mous et le pistolet accroché à la ceinture. Officiellement ils se nommaient les « Volontaires de la sécurité nationale » mais la population les surnomma rapidement les « tontons macoutes », du nom d'un père fouettard tiré de la mythologie vaudou et utilisé pour

terroriser les enfants.

Recrutés dans les bas-fonds de la capitale, encadrés par des petits bourgeois et des fonctionnaires prêts à profiter des avantages que leur assurait l'impunité totale dont ils jouissaient, les tontons macoutes firent bientôt régner la terreur dans toutes les couches de la société. Les opposants qui auraient pu contester le pouvoir de Duvalier ne furent pas les seuls visés. Nul n'était à l'abri, pas plus les riches notables que les habitants de bidonvilles, pas plus les cadres de l'armée que le clergé ou les étudiants et leurs professeurs. N'importe qui pouvait à tout moment sentir la main d'un tonton macoute se poser sur son épaule pour l'emmener au commissariat, où le choix lui était laissé entre la satisfaction des désirs des nervis ou le passage en chambre de torture. Les voyous des bidonvilles tenaient le haut du pavé, mais toute une couche de bourgeoisie noire s'enrichit alors dans les trafics et prit place à côté de l'habituelle bourgeoisie mulâtre.

## Les USA soutiennent la dictature

La terreur que faisait régner Duvalier n'aurait cependant pas suffi à lui assurer un aussi long règne sans le soutien des dirigeants américains. Parfois ceux-ci firent mine de prendre leurs distances, mais dans les faits ils ne cessèrent d'équiper l'armée de Duvalier et, par la même occasion, ses hommes de main, et de verser à Haïti des sommes dont ils savaient pertinemment qu'elles allaient directement dans

le coffre-fort du dictateur. Dans le contexte de l'arrivée au pouvoir de Fidel Castro en 1959 et du développement des guérillas en Amérique latine, Duvalier était pour les États-Unis une valeur sûre. Ils étaient prêts à tout pour conserver leur mainmise sur les Caraïbes, et le prouvèrent en envoyant leurs Marines réprimer directement le soulèvement de la population de Saint-Domingue, le pays voisin d'Haïti, en 1965. Duvalier leur semblait un rempart contre de tels soulèvements, du fait même de la brutalité de sa dictature. Ce régime de terreur garantissait d'autre part une main-d'œuvre bon marché aux entreprises américaines et françaises dans les zones industrielles de Port-au-Prince.

Lorsque François Duvalier mourut, en avril 1971, le pouvoir passa entre les mains de son fils, surnommé « Bébé doc », qui continua à piller le pays comme l'avait fait son père, y ajoutant simplement les ressources tirées du trafic de stupéfiants. Mais en 1986, la colère accumulée pendant ces longues années de dictature finit par exploser et Bébé doc, lâché par les USA, dut s'enfuir. Pendant qu'il trouvait un asile doré sur la Côte d'Azur française, la population haïtienne sortait exsangue de la dynastie Duvalier, en proie à la malnutrition, à l'analphabétisme et à des maladies comme la tuberculose ou la lèpre. C'était le bilan des Duvalier père et fils, mais aussi celui de la politique de l'impérialisme américain.

Daniel Mescla



Tonton macoute.

## LEUR SOCIÉTÉ

# Carte de séjour temporaire : un parcours d'obstacles

Un ressortissant étranger peut demander un titre de séjour temporaire en France sous différents motifs prévus par la loi : en tant que salarié, étudiant, pour des soins ou pour « vie privée familiale ». Mais cela, c'est la théorie. Dans la réalité, c'est un cauchemar, comme le montre le comportement de l'administration d'une ville comme Beauvais, qui n'est qu'un exemple parmi d'autres.

Dans le cas d'un salarié, son employeur doit acquitter une taxe de l'ordre de 815 euros et apporter la preuve qu'il n'a pas pu « recruter sur le sol français des salariés déjà admis sur le marché du travail » comme le dit explicitement la réglementation. En pratique, il doit fournir, en plus d'une promesse d'embauche, une attestation de dépôt d'une annonce à Pôle emploi. La préfecture fait valider le dossier par la Dirrecte, l'ancienne Inspection du travail.

Si l'employeur se nomme SNCF ou EDF (cela arrive), cela va encore. Mais quand il s'agit d'une petite entreprise de gardiennage, du bâtiment, d'un restaurant, voire, circonstance aggravante, tenue par un compatriote du demandeur, le dossier sera observé à la loupe. Gare aux entreprises en difficulté...

On peut aussi obtenir un titre de séjour pour soins, assorti d'un droit au travail renouvelable. Ainsi un père de famille nigérian, qui travaillait dans une fonderie près de Beauvais, s'est vu refuser le renouvellement, tout en étant autorisé à présenter un nouveau dossier. Mais l'instruction du dossier prend plus de six mois, et l'employeur exige le titre de séjour immédiatement pour être lui-même en règle avec la loi. Du coup, ce travailleur a été licencié, et expulsé un an après, avec sa femme et ses enfants, du logement qu'il ne pouvait plus payer.

Un réfugié érythréen ayant son statut officiel a monté un dossier de regroupement familial après être allé se marier au Soudan. Le dossier était complet mais la demande a été rejetée : il s'était marié après avoir obtenu son statut ! Le

voilà donc obligé de monter un nouveau dossier avec un autre statut, mais avec le RSA, c'est sans espoir : il faut prouver un an de paye au smic !

Un travailleur congolais, présent en France depuis dix ans, a demandé un titre de séjour « salarié » en juin dernier. Il a un travail d'agent de maintenance. Tout était en règle, mais la préfecture a refusé. La requête auprès du tribunal administratif d'Amiens a été rejetée le 13 octobre dernier : sa demande « ne répond pas à des considérations humanitaires ou des motifs exceptionnels ».

Une lycéenne de Beauvais, ressortissante ukrainienne, a demandé un titre de séjour pour étudiant : elle n'a pas dépassé le guichet d'accueil car : « Vous n'êtes pas étudiante, mais lycéenne. » Déboutée du droit d'asile, la voilà éjectée de son centre d'hébergement.

S'adresser aux tribunaux coûte cher. Le plaignant sans ressources peut prétendre à l'aide juridictionnelle, qui est attribuée sur décision du tribunal de grande instance (TGI). Dans les derniers mois, le TGI d'Amiens a refusé l'aide juridictionnelle à une trentaine de personnes rentrant pourtant dans les critères. Le TGI estime que leur demande sera rejetée parce qu'elles sont arrivées en France en passant par d'autres pays européens comme l'Italie, et donc que leur accorder l'aide juridictionnelle serait une dépense inutile !

La préférence nationale, ce n'est pas seulement de la démagogie lepéniste : c'est déjà une réalité appliquée par les administrations, sur ordre des gouvernements successifs.

Correspondant LO



## Angers : les mensonges ne font pas les emplois

Du 24 au 28 octobre, Angers a accueilli le 22<sup>e</sup> World Electronics Forum (WEF), où se sont retrouvés les grands noms de la filière, Google, Apple et compagnie, ainsi que les responsables politiques et économiques, du Premier ministre Édouard Philippe au dirigeant du Medef Pierre Gattaz.

La ville et l'agglomération ont mis les petits plats dans les grands et déboursé pas mal d'argent public pour attirer ce WEF 2017. Béchu, le maire LR d'Angers, s'est vanté partout de son volontarisme, sans lequel l'événement se serait déroulé comme d'habitude aux États-Unis.

Mais la venue du WEF a laissé l'immense majorité des travailleurs d'Angers indifférents, quand elle ne les a pas choqués. Un rassemblement organisé par plusieurs syndicats le vendredi 28, et tenu à distance

par les CRS, a été l'occasion de rappeler le rejet des ordonnances Macron et de sa politique au service du Medef, l'occasion aussi de railer l'opération de communication pro-patronale dont le WEF a été le prétexte.

Les notables angevins, de droite comme de gauche, vantent les mérites de la Cité de l'Objet Connecté (COC), censée placer Angers « au centre du monde » de l'électronique. Mais le bassin angevin est loin de constituer une Silicon Valley à la française. Malgré des aides publiques en cascade, la

COC n'a pas accouché des milliers d'emplois promis.

La prétention des uns et des autres serait risible, si la filière électronique n'avait licencié, depuis les années 1980, des milliers de travailleurs, que ce soit chez Bull, Thomson, Motorola ou Packard Bell. En septembre, les travailleurs de Thomson qui avaient accepté d'être reclassés chez Anovo ont appris qu'ils étaient à leur tour mis à la porte par le repreneur Resmart, une attaque de plus dans une longue série noire.

Dans ce contexte, le discours de Philippe et de ses semblables sur « l'innovation » et les créations d'emplois du futur est écœurant. Car toutes ces belles paroles ne rendront pas leur emploi à ceux qui l'ont perdu.

Correspondant LO

## Saint-Denis : des mères contre la violence

Samedi 4 novembre, des mères de famille ont pris l'initiative de lancer un appel contre la violence à Saint-Denis, en parcourant pour cela les différents quartiers.

Depuis l'an dernier, en effet, des bandes rivales de jeunes déclenchent des bagarres principalement aux abords des collèges et lycées de la ville. C'est la cité des Franc-Moisins contre la cité du centre-ville, la cité Allende contre la cité Floréal, au point que des jeunes n'osent plus traverser certains

quartiers de la ville et que d'autres craignent même de se rendre au lycée. Le 16 octobre dernier, le lycée Bartholdi a été le théâtre d'un affrontement violent, des jeunes ayant lancé des bombes lacrymogènes blessant des élèves, des assistants d'éducation et des enseignants.

Les parents n'exigent pas davantage de policiers, mais une présence accrue des adultes aux abords des lycées et aussi plus de moyens dans l'éducation. De nombreux parents déplorent la disparition

programmée des associations qui, dans les quartiers, aident à une certaine vie collective. Ce sont en effet les associations sportives, les bibliothèques qui permettent à des jeunes de cités différentes de se côtoyer. Mais leur existence est aujourd'hui menacée par la disparition des emplois aidés et par la baisse des subventions. Alors, à juste titre, les parents protestent aussi contre l'État qui abandonne les quartiers populaires.

Aline Urbain

## La guerre de 1914 vue par la Compagnie Jolie Môme : 14/19 La mémoire nous joue des tours

La Compagnie Jolie Môme nous informe qu'elle reprend son spectacle musical à partir du vendredi 10 novembre, sur la période de 1914-1918, évoquant « les fauteurs de guerre et l'impérialisme, les défaites et les reconstructions de

l'internationalisme, les révolutions bolchévique et spartakiste ... ».

Du 10 novembre au 23 décembre 2017, les vendredis et samedis à 20h30, les dimanches à 16h. (Attention, relâche du 19 au 26 novembre).

Théâtre La Belle Étoile,

14 rue Saint-Just – La Plaine Saint-Denis (métro ligne 12, station Front Populaire).

Tarif : 20 et 13 euros. Petite restauration possible sur place.

Réservation conseillée au 01 49 98 39 20 ou [www.cie-joliemome.org](http://www.cie-joliemome.org)

# Hôpitaux de Lens et de Béthune: le gouvernement et l'ARS en flagrant délit de démolition

Dans le secteur hospitalier du Pas-de-Calais, les mauvais coups continuent. Au centre hospitalier de Lens, le service de pneumologie va fermer et, à une vingtaine de kilomètres de là, au centre hospitalier de Béthune, la fermeture des services de cardiologie et des soins intensifs de cardio vient d'être annoncée.

Avec 250 000 habitants chacune, les agglomérations de Lens-Liévin et de Béthune-Bruay sont très peuplées et très sinistrées. *La Voix du Nord* déplorait en septembre dernier qu'un tiers de la population de la région renonce à se soigner.

Au CH de Lens, qui emploie 3 000 salariés, le service de pneumologie ferme le 2 novembre. Ce service avait compté jusqu'à 120 lits et en compte encore quinze, dont quatorze occupés en octobre, ainsi que dix lits de pathologie du sommeil. Vingt-trois agents sont concernés et devront aller ailleurs.

Au CH de Béthune, les services de cardiologie et des soins intensifs représentent la moitié des urgences, d'après le maire. Leur fermeture pourrait

faire perdre une cinquantaine de postes sur les 1 700 salariés de l'hôpital, qui garderait neuf lits en soins normaux, tandis que les urgences seront acheminées au CH de Lens. Devoir faire 20 km en plus dans les bouchons quand on a une crise cardiaque, ce n'est pas anodin.

Pour le personnel, la situation se dégrade au fil des restrictions et des restructurations de l'Agence régionale de santé (ARS). Les conditions de travail s'aggravent, même pour les médecins, qui finissent par partir. Et aujourd'hui, les directions de ces hôpitaux justifient les fermetures par la pénurie de médecins!

Pour les malades, la situation devient catastrophique. Ils seront probablement transférés à Arras

ou Lille, mais rien n'a été organisé pour augmenter les capacités d'accueil des hôpitaux alentour, qui seront donc encore plus submergés.

Lors des journées du 12 septembre et du 10 octobre, une partie du personnel s'est mobilisée et a manifesté. À Lens, même des médecins de tous les services et spécialités ont manifesté leur colère, plus



Entrée de l'hôpital de Lens.

de 70 sur 300 environ se sont invités au conseil de surveillance de l'hôpital le mardi 17 octobre, pour dénoncer la disparition du service de pneumologie. De nombreux élus aussi ont dénoncé ce mauvais coup.

L'ARS ne veut rien

savoir: la directrice n'a même pas daigné venir au conseil de surveillance de Lens du 17 octobre. La région devient un désert médical où se soigner est de plus en plus difficile, ce qui met en danger la population la plus pauvre.

Correspondant LO

## CHR d'Orléans : "Cigognes mais pas pigeons"

C'est un des slogans affichés par le personnel de la maternité du Centre hospitalier d'Orléans (CHRO) qui s'est regroupé une nouvelle fois le jeudi 2 novembre devant le hall d'accès au public, dénonçant le manque d'effectifs et la détérioration de ses conditions de travail. Tous déclarent : « On est épuisés, on explose ».

Depuis le lundi 23 octobre, l'intersyndicale SUD-CFDT-CGT-FO a déposé un préavis de grève

reconductible couvrant le personnel des services de maternité et gynécologie, environ 200 personnes. Dès ce jour, la direction a riposté en réquisitionnant tout le monde : sages-femmes, soignantes, auxiliaires de puériculture, infirmières, et ce de façon illimitée.

La semaine précédant cette action, le personnel avait envahi le conseil de surveillance qui se tenait sous la présidence d'Olivier Carré, le maire

d'Orléans. Celui-ci avait promis une rencontre « très prochainement » avec une délégation. On a appris ensuite qu'elle se tiendrait seulement le 9 novembre.

Mais le personnel est bien décidé à tenir. Une pétition a été mise en ligne et les hospitaliers se préparaient à manifester dans les rues d'Orléans pour s'adresser à la population et obtenir son soutien.

Correspondant LO

## SNCF : passages à niveau meurtriers

À Bonneville-sur-Touques, près de Deauville dans le Calvados, trois personnes, un couple et un enfant, sont décédés jeudi 2 novembre dans une collision entre un train et leur voiture.

L'accident a eu lieu à un passage à niveau non protégé, sans barrière ni sonnerie, signalé par un simple panneau d'avertissement. Aucun blessé grave ne figure parmi les 95 passagers du train, mais l'accident aurait pu être encore bien plus meurtrier, car le train a déraillé, sans toutefois se renverser.

Les habitants de Bonneville, la maire du village en tête, sont en colère face

à cette situation: « Il y a eu une enquête de la SNCF. Ils ont estimé que ce passage ne devait pas être protégé. » Tout le monde se souvient qu'un accident avait déjà eu lieu au même endroit il y a quinze ans. Mais, pour le directeur de crise de SNCF-Réseau Normandie, « c'est un passage à niveau qui n'est pas répertorié à risque ».

La SNCF précise que, dans le cadre d'un plan national, seuls huit passages à

niveau en Normandie sont prioritaires, c'est-à-dire qu'ils font l'objet de travaux de sécurisation ou de suppression... mais elle refuse d'indiquer lesquels et précise que ces points prioritaires sont déterminés par la fréquence des accidents.

Pour la direction de la SNCF, c'est donc simple: il faut attendre des accidents pour que des travaux de sécurisation soient envisagés. Il y a eu en France 665 collisions en six ans, responsables de 177 décès.

La SNCF préconise le respect du Code de la route: les accidents seraient surtout dus, selon elle, au manque

de respect des consignes de sécurité. Dans bien des entreprises, on rejette la cause des accidents sur les travailleurs, qui ne feraient pas attention et ne respecteraient pas les règles de sécurité.

Mais il existe aussi des mesures faites pour éviter les accidents, y compris ceux dus à une inattention humaine.

Concernant les passages à niveau, la remise en place de gardes-barrière, ou au moins l'installation systématique de barrières et de détecteurs de présence permettraient l'arrêt du

train dès qu'un véhicule est stoppé sur les rails, et non plus lorsqu'il est visible par le conducteur. Mais ces moyens techniques ont un coût.

Il est révoltant qu'il existe encore, seulement pour des raisons d'économies, plusieurs milliers de passages à niveau comme celui-là, sans aucune protection et donc extrêmement dangereux. La SNCF et les différents gouvernements qui président ou ont présidé à sa politique ont une lourde responsabilité dans les accidents parfois mortels qui en découlent.

Correspondant LO

## Fleury-les-Aubrais : fermetures de bureaux de poste, ça continue

Des dizaines d'usagers se sont rassemblés sur le trottoir du bureau de poste des Aydes, quartier populaire à cheval sur les communes de Fleury-les-Aubrais, Orléans et Saran, le vendredi 27 octobre. Ils répondaient à l'appel à manifester contre la fermeture du bureau, lancé par les organisations syndicales

et politiques du quartier. Cette fermeture, prévue pour le 5 décembre, a été repoussée au 31 janvier.

Comme dans tout le pays, La Poste, quartier après quartier, veut fermer des bureaux qu'elle juge non rentables, alors que ses bénéfices s'élèvent à 642 millions pour les six premiers mois de l'année,

soit plus qu'elle en faisait en une année par le passé.

En peu de temps, ce sont déjà les bureaux du quartier Bourgogne et du quartier Saint-Vincent qui sont passés à la trappe. Et tant pis si dans ces quartiers La Poste rend la vie difficile aux usagers, notamment aux personnes âgées.

Correspondant LO



AGORA PRESS

## PSA – Poissy : soutien aux militants attaqués !

**Jeudi 16 novembre aura lieu un rassemblement pour soutenir neuf militants CGT de l'usine PSA de Poissy, dans les Yvelines, accusés faussement de séquestration et de violences psychologiques en réunion par la direction et menacés par la justice.**

Ces comparutions font partie d'une politique d'ensemble de la direction du groupe automobile, pour tenter de briser les militants combattifs afin de poursuivre les attaques contre l'ensemble des travailleurs.

PSA a supprimé 20 000 emplois ces dernières années. Les cadences deviennent de plus en plus dures dans les usines. Les jours fériés et les samedis travaillés pleuvent, tout comme les heures supplémentaires obligatoires et gratuites. Les salaires sont

bloqués depuis mars 2012. Le nombre de travailleurs précaires ne cesse d'augmenter. Et la direction veut continuer car c'est avec cette politique qu'elle accroît les profits des actionnaires : plus de deux milliards en 2016.

Pour faire passer ces attaques et préparer les suivantes, le patron veut faire baisser la tête à tous les travailleurs. Il essaie de faire peur en s'attaquant violemment aux militants de la CGT : menaces de licenciement et même licenciement de militants, sanctions,

mises à pied sont monnaie courante. Dernièrement, la direction a passé un cap en saisissant la justice. Le secrétaire du syndicat CGT de PSA Poissy, Farid Borsali, a déjà été condamné à six mois de prison avec sursis et 2 600 euros de dommages et intérêts pour une autre fausse accusation. À l'usine de Mulhouse, six militants sont mis en examen pour distribution de tract syndical.

Toutes ces accusations ont des visées claires : frapper les militants, pour affaiblir les travailleurs. Loin de réussir son sale coup, la direction est en passe d'y perdre. Dans l'usine, le fait que les militants ne baissent pas la tête face aux mises en examen et sanctions diverses



permet aussi que les travailleurs trouvent des points d'appui pour résister. Des débrayages ont eu lieu pour protester contre les nouvelles mesures de la direction : interdiction d'aller aux toilettes durant le travail, flicage des déplacements dans l'usine, mutations forcées...

Plus généralement, une mobilisation a lieu autour des militants attaqués. Un collectif s'est monté pour la défense des libertés ouvrières. Et bien des militants, ailleurs, se

sentent concernés par ces attaques qui ressemblent à ce qu'ils vivent dans leur propre entreprise. C'est pourquoi des syndicats, des partis politiques, des personnalités appellent au rassemblement.

**Correspondant LO**

**Lutte ouvrière appelle au rassemblement jeudi 16 novembre, à 11 heures devant le tribunal de Versailles.**

## Mauvais coup en vue contre l'équipe de nuit

**Les ouvriers de l'équipe de nuit de PSA Poissy ont été transférés pour trois semaines, à compter du lundi 6 novembre, dans les équipes alternées du matin et de l'après-midi.**

Tout le monde a été surpris que la direction profite de ce changement pour essayer de faire signer un avenant de trois pages au contrat de travail. Les chefs sont passés sur les postes de travail au dernier

moment, la semaine précédente, et même pour certains lundi 6, pour le faire signer à la va-vite par les ouvriers. Cet avenant évoque bien la reprise de l'équipe de nuit actuelle le 27 novembre, mais

il s'arrête le... 28 février 2018. Après ? Mystère.

Avec son avenant d'une durée limitée à trois mois, la direction vise plusieurs objectifs. Elle cherche d'abord à transformer une affaire collective en problème individuel. Dans la foulée, elle tente d'intimider les ouvriers en menaçant insidieusement ceux qui refusent de signer de ne pas pouvoir retourner

en équipe de nuit, et donc de perdre les primes afférentes à cette équipe. Enfin, bien dans l'air du temps des ordonnances Macron, elle accroît la flexibilité en instaurant, à l'intérieur du CDI PSA, une sorte de CDD ou de contrat de chantier spécial travail de nuit : il ne serait plus assuré par une équipe constituée au long cours, mais par une équipe précaire dans le temps, avec une composition et des durées au bon vouloir du patron.

La direction aurait notamment dans ses cartons un projet d'équipe de nuit à temps partiel, et surtout à salaire partiel, qu'elle pourrait sortir à tout moment à partir de mars 2018.

Aujourd'hui, l'horaire est de 35 heures. Lorsque cette équipe serait activée, il passerait à 28 h 30 en moyenne, ce qui signifie qu'on pourrait travailler de 0 à 44 heures selon le bon vouloir de la direction. Mais la paie mensuelle serait calculée sur 28 h 30 hebdomadaires. Cela revient à perdre l'équivalent des primes de nuit.

Mais rien ne dit que toutes ces manigances vont passer comme une lettre à la poste. D'ici au 28 février, les ouvriers de l'équipe de nuit ont le temps de s'organiser pour la défense de leurs intérêts.

**Correspondant LO**

## Et une bolée d'argent public, une !

Un paragraphe de l'avenant autorise la direction à transformer une des trois semaines en équipe de jour en semaine de formation. Il s'agira de travailler, et donc de produire,

sur un poste que beaucoup connaissent plus ou moins déjà, ou de suivre une formation en salle, par exemple sur les consignes de sécurité ou le respect des procédures.

L'intérêt de la formation sera maigre mais pas celui de la direction, car cela lui permet de mettre le paiement de cette semaine à la charge de l'argent public dédié à la formation.

## Papeterie UPM – Docelles : patron voyou et casseur !

**L'ancien matériel de la papeterie UPM de Docelles, dans les Vosges, était mis aux enchères le 24 octobre. Mais auparavant il avait été rendu inutilisable par l'ex-direction de l'entreprise, pour éviter un rachat par la concurrence. « Ce sera vendu comme de la ferraille », commentait un ancien salarié, écoeuré à juste titre par de telles pratiques.**

Avant de détruire des machines, l'ex-proprétaire, le groupe industriel finlandais UPM, l'un des plus importants fabricants de papier mondiaux, a commencé par détruire 162 emplois, dans une région déjà fortement marquée par le chômage.

Ouverte depuis le 15<sup>e</sup> siècle, la papeterie de Docelles était la plus ancienne d'Europe. En décembre 2013, UPM a annoncé sa volonté de fermer le site vosgien et de

répartir sa production dans ses autres usines d'Europe. Il s'est refusé à céder l'entreprise à d'éventuels repreneurs. Quand 90 salariés, groupés en société coopérative ouvrière de production (Scop), ont proposé de racheter l'usine pour trois millions d'euros, la direction d'UPM en a exigé dix millions, revenant sur sa promesse de laisser l'usine pour un euro symbolique aux salariés licenciés.

La décision de saboter les machines est dans la continuité de l'attitude de la direction d'UPM depuis l'annonce de la fermeture. Tentant de répondre à l'émotion suscitée par sa décision, le directeur a déclaré : « Si nous fermons l'usine, c'est pour

réduire les surcapacités. Pas pour la retrouver ailleurs, et que sa production revienne en France inonder le marché ! »

Cette logique est celle de tous les capitalistes, qui font passer l'augmentation des profits avant toute autre considération. Cela a réussi à

UPM, qui a déclaré un chiffre d'affaires de 9,8 milliards d'euros en 2016, année jugée exceptionnelle pour la rentabilité du groupe.

Des profits payés par un scandaleux gâchis humain et matériel !

**Marc Rémy**



Quand les salariés d'UPM se battaient contre la fermeture.

## Holiday Inn – Clichy : la lutte continue

Une partie des femmes de chambre, gouvernantes, plongeurs et équipiers de l'hôtel quatre étoiles Holiday Inn de Clichy, dans les Hauts-de-Seine, sont en grève depuis le 19 octobre, soutenus par la CNT et la CGT. Employés par la société de sous-traitance Hemera, ils revendiquent l'annulation des mutations, le respect de l'accord de site précédent, le paiement de toutes leurs heures travaillées et l'alignement de leurs conditions salariales sur celles des employés de l'hôtel.

Le groupe de grévistes se retrouve tous les matins au piquet de grève devant l'hôtel. Ils attirent l'attention des passants et des automobilistes, très nombreux à emprunter cette rue, en tapant sur des bidons et en distribuant des tracts. Les klaxons de soutien et la rencontre avec des habitants du quartier maintiennent le moral des grévistes. Du piquet, ils partent en manifestation pour faire connaître leur mouvement devant d'autres hôtels où leur société assure la sous-traitance du ménage.

Deux manifestations ont été organisées dans la ville.

La première, mardi 31 octobre, en direction de la mairie, a regroupé quatre-vingts personnes. Les slogans les plus repris étaient : « Hemera voyou, Holiday Inn complice », « Frottez, frottez, il faut payer », « Non, non, non, aux ordonnances Macron », « Le nettoyage, c'est l'esclavage ». L'objectif était d'obtenir que le maire s'engage à faire pression sur la direction de l'hôtel pour que de véritables négociations soient ouvertes et de le mettre au courant des contraventions infligées à huit grévistes. Apparemment, la direction de l'hôtel est plus prompte

à s'en prendre au porte-monnaie des grévistes qu'à contraindre leur patron à négocier !

La deuxième manifestation, vendredi 3 novembre, s'est terminée à la permanence de la députée LREM, où un rendez-vous avait été demandé. Pour elle, « il faut de la flexibilité partagée », « dans l'hôtellerie, il faut faire confiance ».

Faire confiance à un patron qui propose 1,50 euro de prime de panier, qui ne paie pas toutes les heures travaillées, qui mute arbitrairement le personnel, qui renvoie chez eux les salariés quand l'occupation de l'hôtel diminue ? Non, la confiance des grévistes ne va pas à leur patron mais elle est dans leur capacité à rester unis et déterminés face à lui. Un gréviste a résumé la situation en disant : « Nous sommes le G 11. » Au-delà de leurs revendications, c'est leur dignité que les grévistes défendent.

Correspondant LO

## Ingersheim : ton Unis vers bio impitoyable

Les salariés du magasin Unis vers bio d'Ingersheim, dans le Haut-Rhin, étaient en grève vendredi 3 novembre afin de dénoncer des conditions de travail difficiles : avertissements abusifs, non-respect des grilles de salaire, travail en sous-effectif.

Autre pression vécue

par les salariés : le versement de primes, dont le montant variait à la tête de l'employé, mais que la direction souhaite finalement supprimer totalement.

Pour justifier ces reculs, la direction évoque l'installation d'un concurrent à proximité. La concurrence, c'est le grand bluff

des patrons ! Ces pratiques étaient déjà d'actualité avant l'installation de ce nouveau magasin. Les salariés sont déterminés à se faire respecter et ont le soutien des clients, via une pétition qui a recueilli 260 signatures.

L. S.

## Aéroport de Lyon : une grève efficace chez Samsic Airport !

À l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry, les travailleurs APMR (Assistance des personnes à mobilité réduite) du groupe Samsic Airport se sont mis en grève jeudi 2 novembre pour réclamer des embauches en CDI, des augmentations de salaire et des moyens supplémentaires pour le transport des personnes handicapées.

Depuis le rachat de l'aéroport par Vinci, la

concurrence entre les prestataires de service, comme Samsic implanté dans une quinzaine d'aéroports pour la sûreté, l'aide aux personnes, le chargement, etc., s'accroît à grande vitesse. Cela se traduit par un manque de personnel, toujours plus de travail à accomplir, des salaires tirés vers le bas et des contrats de plus en plus précaires. Avec l'ouverture d'un nouveau terminal, il y a un mois, les

tâches à effectuer ont augmenté considérablement.

Les employés ont calculé qu'ils parcourent douze kilomètres à pied par jour pour effectuer les prestations d'aide aux personnes handicapées. Ils le font dans des chaussures inadaptées qui font mal aux pieds, sans pouvoir faire de pause, ni même pouvoir se désaltérer. Ils ne sont que douze pour s'occuper des personnes à mobilité réduite quand huit ou neuf vols arrivent en même temps !

Après un seul jour de grève, la direction a cédé sur plusieurs revendications, dont sept embauches en CDI et une salle de pause. Une grève qui a payé et redonne le moral !

Correspondant LO



## Europe Assistance Gennevilliers : actionnaires assistés

À Gennevilliers, dans les Hauts-de-Seine, le siège social d'Europe assistance compte environ 600 salariés répartis dans différents services : automobile, service à la personne, médical.

Depuis avril 2017, la mise en place d'une nouvelle organisation du temps de travail a imposé au personnel de cette société internationale d'assistance des horaires extrêmes (de 7 h à 23 h), beaucoup plus pénibles. Des roulements de présence sur quatre semaines, gérés par une machine, obligent à travailler en plus de la semaine, un dimanche et deux samedis par mois, sans le repos compensatoire de cinq jours consécutifs qui existait auparavant.

Et cela parce que, pour être plus rentable, la direction s'est débarrassée de nombreux employés, souvent expérimentés, ayant

parfois une vingtaine d'années d'ancienneté. Licenciements, retraites anticipées et départs négociés, mutations dans d'autres filiales se sont multipliés.

Le personnel restant n'arrivant plus à faire face au volume de travail important, malgré la perte de certains contrats, la direction a dû embaucher de nouveaux salariés, qu'il faut former sur le tas et à qui elle impose des temps partiels, et donc moins payés.

La direction ne se soucie guère de la qualité du service rendu aux assurés et fait des économies sur le dos des travailleurs. Ceux-ci ont leur vie chamboulée par cette réorganisation et souffrent de stress, jusqu'au burn-out !

Europe Assistance dit placer l'humain au cœur de sa mission, mais se soucie d'abord d'assistance aux dividendes des actionnaires !

Louis Bastille

## But : les employés se font entendre



Samedi 4 novembre, des dizaines de salariés des magasins But ont débrayé et manifesté devant le magasin de Sainte-Geneviève-Bois, dans l'Essonne.

La décision de la nouvelle direction du groupe de supprimer toute prime de participation a déclenché la colère. Depuis septembre, les salariés et l'intersyndicale organisent un mouvement de grève à répétition dans l'ensemble des magasins. Ils réclament une prime équivalente à un treizième mois, l'augmentation des salaires et l'amélioration des conditions de travail.

Le groupe But, troisième en France pour

l'ameublement, qui emploie 6 000 salariés, engrange chaque année 1,7 milliard de chiffre d'affaires. Il y a un an, il était racheté par le groupe autrichien Lutz, associé à un fonds d'investissement, CD and R, qui réalise lui-même près de 4 milliards annuels de chiffre d'affaires. Ces mastodontes, dont les actionnaires sont des banques, des fonds d'investissement encore plus gros qu'eux, font leur profit en maintenant au plancher les salaires et en faisant régner la pression sur l'ensemble des salariés. Alors, nombre d'entre eux ont décidé de ne pas se laisser faire.

G.R.

# Le congrès paysan et le ralliement des socialistes-révolutionnaires de gauche

*Au lendemain de la révolution d'Octobre 1917, le comité exécutif des soviets paysans était encore aux mains de socialistes conciliateurs opposés à celle-ci. Mais le nouveau pouvoir, qui avait immédiatement publié un décret donnant la terre à ceux qui la travaillent, convoqua un nouveau congrès paysan panrusse. John Reed, militant révolutionnaire américain et témoin actif de la révolution, raconte ce congrès dans son livre Les dix jours qui ébranlèrent le monde.*

« Partout les campagnes fermentaient, non seulement sous l'influence électrisante du décret sur la terre, mais aussi grâce à l'esprit révolutionnaire que des milliers de paysans soldats rapportaient du front. Ce furent eux tout particulièrement qui accueillirent avec joie la nouvelle de la convocation du congrès paysan. (...) La moitié des délégués étaient socialistes-révolutionnaires [SR] de gauche, alors que les bolcheviks en représentaient à peine un cinquième et les SR de droite, un quart (...).

À droite, on remarquait des épaulettes d'officiers et les barbes patriarcales des cultivateurs plus âgés, plus aisés ; au centre, siégeaient quelques paysans, quelques soldats et des sous-officiers ; à gauche, presque tout le monde portait l'uniforme du simple soldat. C'était la jeune génération, ceux qui avaient

fait la guerre. Les tribunes débordaient d'ouvriers qui, en Russie, se souviennent encore de leur origine paysanne. (...)

Il devint évident presque aussitôt que la plupart des délégués étaient hostiles au gouvernement des commissaires du peuple. Zinoviev, qui essaya de prendre la parole au nom des bolcheviks, dut se taire sous les huées (...).

## Lénine prend la parole

Soudain, le troisième jour, Lénine monta à la tribune ; dix minutes durant, la salle tempêta, les délégués criaient : « À bas. Nous n'écouterons pas vos commissaires du peuple ! Nous ne reconnaissons pas votre gouvernement ! » (...)

« Je ne suis pas venu ici en tant que membre du Conseil des commissaires du peuple (...) mais en tant que membre du groupe bolchevik dûment élu à ce congrès, » dit Lénine,

qui leva son mandat pour que tout le monde pût le voir. (...) « Dites-moi franchement, vous, paysans à qui nous avons donné les terres des propriétaires terriens, voulez-vous à présent empêcher les ouvriers de s'assurer le contrôle de l'industrie ? Il s'agit de la guerre des classes. Il va de soi que les propriétaires terriens s'opposent aux ouvriers. Allez-vous laisser les rangs du prolétariat se diviser ? De quel côté serez-vous ? Nous, bolcheviks, nous sommes le parti du prolétariat, le prolétariat des campagnes aussi bien que le prolétariat industriel (...), partisans des soviets, les soviets paysans aussi bien que les soviets ouvriers et soldats. Le gouvernement actuel est le gouvernement des soviets ; non seulement avons-nous invité les soviets paysans à participer au gouvernement, mais encore avons-nous invité les représentants des SR de gauche à entrer dans le Conseil des commissaires du peuple. »

Et lors d'une deuxième intervention : « Nous invitons les SR de gauche à rejoindre les rangs de cette coalition, en insistant toutefois pour qu'ils cessent de regarder en arrière et rompent avec les conciliateurs au sein de leur propre



Maria Spiridonova au deuxième congrès paysan.

parti [ndlr: les SR de droite].»

## Ralliement des SR de gauche

Le vendredi 16 novembre [3 novembre selon l'ancien calendrier] (...), Nathanson, un vieillard à la barbe blanche qui était le doyen de l'aile gauche des SR, lut, d'une voix tremblante et les yeux pleins de larmes, « l'acte de mariage » des soviets paysans et des soviets ouvriers et soldats. Chaque mention du mot union provoquait des applaudissements extatiques. (...)

La foule paysanne s'écoula dans la rue (...). Deux vieux paysans, courbés sous le poids d'une vie de travail, avançaient la main dans la main, le visage illuminé d'une béatitude enfantine. « Eh bien, dit l'un, je voudrais les voir nous reprendre nos terres à présent ! » (...)

Et le cortège paysan s'en-gouffra par la grande entrée de l'institut Smolny et gravit l'escalier (...). Dans la vaste salle blanche, le comité exécutif des soviets ouvriers et soldats attendait ; le soviét de Petrograd était là (...).

Maria Spiridonova [dirigeante des SR de gauche] monta à la tribune, frêle, pâle, (...). La femme la mieux aimée et la plus puissante de Russie. « Les travailleurs russes voient s'ouvrir devant eux des horizons que l'histoire n'a encore jamais connus (...). Dans le passé, tous les gouvernements ouvriers ont abouti à une défaite. Mais le mouvement actuel est international, et c'est pour cela qu'il est invincible. Il n'est pas de force au monde capable d'éteindre la flamme de la révolution ! Le vieux monde s'écroule, le monde nouveau est en train de naître. »

## QUI SOMMES-NOUS ?

### Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),  
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : La Galiote Prenant, 70 à 82 rue Auber, 94400 Vitry-sur-Seine - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal novembre 2017.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

## Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte Ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, merci de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte Ouvrière,  
En les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante :  
LUTTE OUVRIÈRE  
BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.  
Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



## Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à  Lutte ouvrière  Lutte de classe  
Nom ..... Prénom .....  
Adresse .....  
Code Postal ..... Ville .....  
Ci-joint la somme de :  
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris  
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

## Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org  
www.union-communiste.org  
contact@lutte-ouvriere.org

## Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia  
**Pour les malvoyants**  
www.lutte-ouvriere-audio.org

# Édouard Philippe aux Antilles : spectacle et réalité

« Ce n'est pas avec des milliards » mais « avec des actions en profondeur » que l'on pourra régler les problèmes de ces territoires, avait dit Macron en Guyane. En écho, Édouard Philippe vient de déclarer aux Antilles : « On ne réfléchit pas en termes d'enveloppe financière. » Mais ce n'est valable que pour les travailleurs et la population, pas pour le patronat, même si pour lui, il ne s'agit pas pour le moment de milliards mais de millions. Quant à l'aide à la population sinistrée, elle se compte en centimes.

Pour les planteurs de banane de Martinique et Guadeloupe, dont le cyclone Maria a détruit la production, le gouvernement a déjà promis une aide de 20 à 30 millions d'euros et plus... parce qu'affinités. On sait combien les gouvernements arrosent d'aides et de subventions les gros planteurs békés ; quelques moyens et petits planteurs noirs et indiens bénéficient aussi de miettes. Quant

aux grosses subventions européennes, elles ne tarderont pas. Généralement, les planteurs de banane se réjouissent des cyclones : ils leur permettent de mettre leurs travailleurs en chômage partiel ou total et d'empocher les aides.

Les entreprises des deux îles touchées par l'ouragan Irma à Saint-Martin et Saint-Barthélemy seront exonérées de cotisations sociales patronales

jusqu'en novembre 2018, et peut être jusqu'au premier janvier 2020. Pour les familles sinistrées les plus défavorisées – c'est bien le moins – une aide atteindra 300 euros par adulte et pourra aller jusqu'à 900 euros par foyer, en fonction du nombre d'enfants.

Dans ces deux îles, l'avenir reste sombre pour les travailleurs dont beaucoup sont venus, après le cyclone, grossir le rang des chômeurs chroniques. En Guadeloupe et en Martinique, frappées par Maria, la situation de bon nombre de travailleurs agricoles est catastrophique.

Le décret de catastrophe naturelle n'a pas été pris pour la Guadeloupe, car, contrairement aux îles des Saintes, le vent n'y aurait pas soufflé assez fort. Or de nombreuses maisons de

travailleurs ont perdu leur toiture.

Pour le reste, le voyage du Premier ministre flanqué de cinq ministres et secrétaires d'État était destiné à appliquer du chloroforme ici et là : dépôt de gerbe sur la tombe d'Aimé Césaire, discours de compassion aux marins pêcheurs, présence de la faire-valoir guadeloupéenne de service, Laura Flessel, ministre des Sports.

Quant à la ministre des Outremer, Girardin, elle a été très vite recadrée par ses supérieurs après ses propos mal venus fustigeant les enseignants absents à Saint-Martin et les menaçant de sanctions, alors que certains ont tout perdu sur l'île.

La rentrée scolaire à Saint-Martin fut le dernier acte du spectacle. Un

enseignant a ainsi témoigné au journal *France Antilles* : « Le Premier ministre est allé dans la seule école qui n'a pas été touchée par le cyclone. [...] À part faire le beau pour le JT de 20h, je ne vois pas ce qu'il est venu faire. Le Premier ministre est allé où ça va bien. Ce n'est pas une rentrée normale. Est-ce qu'elle est précipitée ? C'est pire que cela, car nous sommes dans le flou pour cette année scolaire. On ne sait pas avec quel matériel nous allons travailler. Dans mon collège, les préfabriqués et les tentes promis par Macron ne sont jamais arrivés. Il va normalement être détruit pour être reconstruit. Nous avons été transférés dans un autre établissement ». Voilà qui lève le voile sur la réalité.

Pierre Jean-Christophe

## 100 ans après : la leçon d'Octobre 1917

La commémoration de la Révolution russe et surtout de l'insurrection d'Octobre a fait couler beaucoup d'encre... du côté des tenants de l'ordre établi. Ceux-là ont fait assaut d'anticommunisme pour dénigrer le premier pouvoir ouvrier et le présenter comme une dictature qui n'aurait été qu'un prélude à celle de Staline. Il n'y a là rien d'étonnant. Cent ans après, la haine de cette révolution est toujours aussi forte, car Octobre 1917 a représenté la plus grande victoire des opprimés, des ouvriers et des paysans.

La révolution russe débuta en février 1917, en pleine guerre mondiale. Tous ceux qui voudraient ramener cette révolution ouvrière à la dictature stalinienne évitent d'évoquer la boucherie impérialiste, ses millions de morts qu'il faut pourtant imputer aux « grandes démocraties occidentales » ! Le quotidien *Les Échos* du 7 novembre évoque la révolution d'Octobre en insistant sur le recul économique dont elle aurait été responsable. Il faut beaucoup de mensonges pour affirmer une telle chose, par exemple en présentant la production industrielle de la Russie de 1917 comme égale à celle de l'Allemagne. Alors que l'empire tsariste n'arrivait pas à fournir des armes aux millions de paysans qu'il jetait dans les tranchées, à les nourrir ni à les vêtir. Et c'est bien à cause de cette guerre que les ouvriers de Petrograd se lancèrent à l'assaut du tsarisme.

Au lendemain de la révolution victorieuse de février 1917, ceux qui se proclamaient représentants des ouvriers remirent le pouvoir à la bourgeoisie. Mais si la révolution russe, malgré tout, ne s'est pas finie comme les autres, c'est justement parce qu'il existait un parti défendant la perspective de la conquête du pouvoir politique par les travailleurs eux-mêmes.

De février à octobre 1917, le parti bolchevik d'abord ultra minoritaire s'employa à « expliquer patiemment aux masses », comme l'écrivit maintes fois Lénine, que seul un pouvoir des ouvriers et des paysans pourrait résoudre les grands problèmes auxquels elles étaient confrontées.

Le parti de Lénine appuya toutes les actions révolutionnaires dans les campagnes, alors même que le gouvernement refusait la moindre réforme agraire. Dans les campagnes, dans

les villes, dans les usines, les militants bolcheviks poussaient à l'organisation des travailleurs, poussaient à la prise de contrôle par les soviets de la vie quotidienne, de la production, du partage des terres. Le pouvoir effectif des soviets s'étendait dans tout le pays. En août 1917, les travailleurs en armes firent reculer les troupes contre-révolutionnaires du général Kornilov. Les soviets des grandes villes devinrent majoritairement bolcheviks, ceux des campagnes suivirent.

### L'insurrection d'Octobre

Dans ce contexte, les gardes rouges prirent Petrograd pratiquement sans coup férir et quelques coups de canons suffirent à faire fuir le gouvernement. Le 2<sup>e</sup> Congrès panrusse des soviets, réuni dans la foulée, se retrouva dépositaire du pouvoir d'un nouveau genre : celui des opprimés, des ouvriers, des soldats, des paysans. Le renversement du régime s'était opéré dans les rapports de force sociaux et dans les cerveaux avant de se concrétiser sur le terrain.

Le nouveau régime put s'appuyer totalement sur les masses. Les premières mesures du pouvoir ouvrier avaient de quoi inquiéter tous les gouvernants du monde. Le décret sur la

terre établit que ceux qui l'accaparaient se trouvaient expropriés, que la terre appartenait désormais à l'État et que les paysans pouvaient se la partager. Les nationalités opprimées se voyaient reconnaître le droit de s'émanciper de la tutelle russe. Les traités secrets furent publiés. Les ministères furent occupés par des travailleurs prêts à les faire fonctionner malgré le sabotage et la résistance des anciens fonctionnaires. La résistance des classes possédantes fut vaincue par les travailleurs en armes.

En quelques années, malgré les difficultés inouïes liées à la guerre mondiale, à l'intervention des puissances

impérialistes contre la Russie révolutionnaire et à la misère générale, le nouveau régime élimina les vestiges féodaux de la société russe et le pouvoir éphémère de la bourgeoisie.

Quoi qu'il soit advenu ensuite de la Russie sous la dictature stalinienne, les ouvriers russes ont prouvé qu'une telle révolution était possible et qu'une société dirigée par les opprimés eux-mêmes était viable. Cela reste une leçon fondamentale pour tous les opprimés d'aujourd'hui et c'est bien cette leçon que politiciens et journalistes bourgeois voudraient faire oublier pour toujours. Ils n'y réussirent pas.

Marion Ajar

**Centième anniversaire de la Révolution russe**

**Introduction d'Arlette Laguiller, intervention de Nathalie Arthaud**

Envoi contre 5 timbres à 0,73 euro

